



S.M le Roi inaugure à la ville nouvelle d'Errahma un Centre médical de proximité

*Une forte volonté Royale de renforcer l'offre de soins en faveur des populations vulnérables*

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9895

Mercredi 12 Avril 2023

## La sécheresse hivernale laisse augurer d'un été en feu

*Plusieurs dizaines d'hectares ravagés dans un premier incendie de forêt près de Chefchaouen*



Page 3

Madrid et Rabat entament une nouvelle étape dans la relance du projet de liaison fixe du détroit de Gibraltar



Page 4

Kidnapping de 24 séquestrés dans les camps de la honte à Tindouf  
Implication flagrante de l'Algérie



Page 5

Coupe du Trône  
Rudes épreuves pour les clubs casablancais



Page 24

# S.M le Roi inaugure à la ville nouvelle d'Errahma un Centre médical de proximité

*Une forte volonté Royale de renforcer l'offre de soins en faveur des populations vulnérables*



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, lundi à la ville nouvelle d'Errahma dans la Commune de Dar Bouazza (Casablanca), à l'inauguration d'un Centre médical de proximité (CMP) - Fondation Mohammed V pour la solidarité, réalisé pour un investissement global de 73 millions de dirhams.

Le Souverain a visité, à cette occasion, les différentes composantes de ce projet solidaire qui dénote l'engagement de SM le Roi à améliorer les prestations médicales au profit des citoyens, à consolider l'offre de soins en faveur des populations en situation de vulnérabilité et à assurer un développement humain global, durable et intégré.

La réalisation de ce Centre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Souverain en vue de favoriser l'accès des personnes défavorisées à des soins de santé de base, de proximité et de qualité, et d'assurer un suivi médical périodique et régulier des personnes dont l'état de santé nécessite des consultations spécialisées.

Assurant une permanence de soins 24h/24 et 7j/7, le nouveau Centre médical de proximité, qui bénéficiera à près de 60.000 per-

sonnes par an, permet d'atténuer la pression exercée sur les établissements hospitaliers existant dans la région, de même qu'il évitera à certains patients démunis de longs déplacements qui pèsent lourdement sur leur budget, ainsi que sur celui de leurs familles.

Structure intermédiaire entre le réseau des établissements de soins de santé de base (niveau 1 et 2) et le réseau hospitalier, le CMP - Fondation Mohammed V pour la solidarité dessert une population de plus de 300.000 habitants de la ville nouvelle d'Errahma et des zones avoisinantes, permettant ainsi d'assurer davantage de complémentarité dans la carte sanitaire au niveau de la région.

Le nouveau Centre comporte, ainsi, un pôle des urgences médicales de proximité avec des médecins urgentistes qui assureront la garde, notamment dans les salles de déchoquage, d'examen, de soins, d'observation et de plâtre.

Il comprend également une unité des consultations médicales spécialisées (cardiologie, ORL, gastro-entérologie, pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie), une unité d'orthopédie et de rééducation fonctionnelle, et un pôle médico-technique avec un bloc opératoire

(une salle de chirurgie générale et une autre de chirurgie obstétrique), ainsi qu'une salle de réveil.

Le CMP - Fondation Mohammed V pour la solidarité de la ville nouvelle d'Errahma abrite aussi un pôle de santé mère-enfant disposant d'une unité technique d'accouchement (4 salles de naissance et une salle de soins de nouveau-nés) et des salles d'examen, de soins, de vaccination et d'échographie.

Doté d'équipements de dernière génération, le Centre abrite également une unité de soins bucco-dentaires, une unité d'imagerie médicale (radiologie, mammographie, échographie, panoramique), un laboratoire d'analyses médicales, une unité d'hospitalisation (13 chambres doubles) et une autre de stérilisation, une pharmacie, une salle de sensibilisation, une cuisine et une morgue. Le nouvel établissement hospitalier dispose aussi d'une ambulance devant assurer le transport médicalisé des patients.

À l'instar de ceux inaugurés par le Souverain au quartier El Yousoufia à Rabat et à Sidi Moumen à Casablanca, et ceux à Témara et à Tanger (arrondissement Beni Makada), entrés en service en 2022, le nouveau Centre médical de proximité de la ville nouvelle d'Errahma

fait partie d'un programme global mené par la Fondation Mohammed V pour la solidarité et visant à soutenir le secteur médical national.

Ce programme porte notamment sur le renforcement de l'offre de soins existante, la mise en place d'une filière de soins de proximité accessibles aux populations et l'intégration d'une approche sociale complémentaire dans les mécanismes d'accompagnement des patients. Il prévoit, à terme, la réalisation de douze Centres médicaux de proximité, notamment trois à Casablanca (Sidi Moumen, ville nouvelle d'Errahma et Hay Hassani), deux à Fès, deux à Tanger, et un centre pour chacune des villes d'Agadir, Marrakech, Rabat, Salé et Témara.

Fruit d'un partenariat entre la Fondation Mohammed V pour la solidarité, le ministère de la Santé et de la Protection sociale, le Conseil de la région de Casablanca-Settat et le Conseil provincial de Nouaceur, ce projet vient conforter les différentes actions menées par la Fondation dans le domaine médical et humanitaire, donnant ainsi la pleine mesure de son engagement multiforme et diversifié en faveur du bien-être et de la prospérité des populations démunies.

# La sécheresse hivernale laisse augurer d'un été en feu

*Plusieurs dizaines d'hectares ravagés dans un premier incendie de forêt près de Chefchaouen*

Les incendies ont toujours constitué une menace pour nos forêts. Aujourd'hui, avec le changement climatique, le risque s'aggrave davantage. En effet, la sécheresse hivernale frappe de plein fouet les nappes phréatiques plaçant les forêts en première ligne face à ce phénomène. Les premiers incendies se propagent alors dès le printemps. De quoi laisser craindre le pire pour cet été. Pas plus tard que la semaine dernière, un puissant incendie a ravagé plusieurs dizaines d'hectares de végétation à Bab Berred, province de Chefchaouen. La force du vent qui frappait la région rendait difficile l'intervention des éléments de la protection civile, contribuant à la propagation rapide des flammes. Il faut dire que les feux de forêt peuvent brûler des millions d'hectares de terre à une vitesse fulgurante, consommant tout sur leur passage. Ces flammes roulantes peuvent atteindre une vitesse de près de 24 kilomètres à l'heure, ce qui correspond à un rythme d'un kilomètre toutes les 4 minutes, et peuvent dépasser un homme en quelques minutes.

## Été difficile

«On a des indicateurs qui ne sont pas bons et qui nous laissent présager un été difficile», estime Abdelghani Laflaj, spécialiste en protection incendie. «Les conditions météorologiques sont un facteur clé dans la propagation des feux de forêt. Nous avons observé des températures record et des épisodes de sécheresse prolongée dans de nombreuses régions, ce qui a entraîné une augmentation de la quantité de combustible disponible dans nos forêts. Cela crée un environnement propice à la propagation rapide des incendies et rend les efforts de lutte contre les feux de plus en plus difficiles», explique-t-il. «Il y a un manque d'eau, les végétaux sont donc secs, ce qui permet au feu d'évoluer sur un support sec et de progresser rapidement», détaille le spécialiste. Et de préciser : «Ce sont des conditions similaires à celles de l'été». «Il y a également des parasites [insectes ou champignons, NDLR] qui attaquent les bois, et notamment les résineux. Les arbres, qui manquent d'eau, ne peuvent pas se défendre et on se retrouve avec des arbres morts sur pied», ajoute notre interlocuteur.

Pour lui, «de plus préoccupant pour cet été, c'est que les feux risquent d'être beaucoup plus intenses parce que le volume de combustible est plus fort». «Terre craquelée sur plusieurs hectares, lits de rivières à sec et réduits à un torrent de cailloux et de roches: nombre d'autres paysages, à l'aspect inattendu à cette époque de l'année, témoignent de la pénurie d'eau, notamment dans le nord du pays», souligne Abdelghani Laflaj, avant de rappeler que les pompiers doivent avoir le soutien de tous les partenaires, au vu de l'importance de l'enjeu : le risque incendie menace les humains et les habitations, représente un danger économique pour les forêts, mais aussi un péril écologique. Le feu est synonyme de perte de biodiversité, de destruction



d'écosystèmes, de rejet de CO<sub>2</sub> et de particules fines. L'incendie de forêt cause aussi des dommages aux sols en modifiant leur capacité.

## Ressources limitées

La gestion des feux diffère selon les pays et les expériences vécues. Par exemple, les États-Unis ont adopté la politique du let it burn (laisse brûler) afin de rétablir le régime historique des feux de forêts et permettre aux forêts de retrouver leur résilience. L'ouest américain peut sans doute se permettre cette méthode puisqu'il est composé de grandes étendues sauvages. En Australie, les gestionnaires préviennent les feux naturels très dévastateurs en réalisant des brûlages contrôlés systématiques tous les 3 à 5 ans sur des petites zones pour préserver la biodiversité des forêts et ainsi réduire la quantité de matière végétale combustible présente dans la forêt. Pourtant l'Australie est victime de nombreux feux historiques tels que le mégafeu de 2020. En France, les brûlages volontaires de forêts sont réalisés seulement sur quelques milliers d'hectares, notamment dans les Pyrénées, dans le sud du massif central ou encore dans les Alpes du sud, à des fins de gestion de plantations. Ainsi, les pompiers combattent les feux dès leur départ lorsqu'ils se déclenchent.

Au Maroc, les ressources limitées en matière de lutte contre les incendies de forêt sont également un sujet de préoccupation. Les budgets alloués à la prévention et à la gestion des incendies de forêt sont souvent insuffisants pour répondre à la demande croissante d'intervention. «Cela pourrait entraîner des délais d'intervention plus longs, ce qui permettrait aux incendies de se propager rapidement et de causer des dommages considérables avant d'être maîtrisés», avance Abdelghani Laflaj.

Les feux de forêt sont en effet des catastrophes naturelles complexes et difficiles à combattre. «Ils nécessitent des ressources humaines, matérielles et financières considérables pour être maîtrisés efficacement. Malheureusement, de nombreux acteurs de lutte contre les feux de forêt sont confrontés à des défis

financiers et opérationnels qui limitent leur capacité à répondre efficacement à ces incendies dévastateurs», estime le spécialiste. «Les budgets alloués à la lutte contre les feux de forêt sont souvent insuffisants pour faire face à l'ampleur croissante de la menace. Les coûts associés à la prévention, à la surveillance, à la lutte active contre les incendies et à la gestion post-incendie sont élevés, mais les fonds alloués ne sont souvent pas à la hauteur de ces défis. Cela entraîne des déficits dans les effectifs, l'équipement, la formation et les technologies nécessaires pour combattre efficacement ces catastrophes», nous explique-t-il.

«De plus, les feux de forêt sont souvent de grande envergure et se propagent rapidement, nécessitant une coordination et une collaboration entre les différents acteurs de lutte contre les incendies de différentes juridictions et niveaux de gouvernement. Cependant, les ressources pour la coordination et la planification de ces efforts sont également limitées, ce qui entraîne des lacunes dans la communication, la coordination et la prise de décision, entraînant des conséquences graves sur l'efficacité des opérations de lutte contre les incendies», ajoute Abdelghani Laflaj. Et d'insister : «Il est essentiel de reconnaître que les ressources limitées en matière de lutte contre les incendies de forêt ont un impact direct sur la sécurité des communautés, la santé des acteurs de la lutte contre les incendies, la préservation des forêts et de la biodiversité, ainsi que sur l'économie des régions touchées. Les incendies de forêt peuvent entraîner la destruction de maisons, d'infrastructures et de biens, ainsi que la perte de vies humaines et animales. Ils peuvent également causer des dégâts durables à l'environnement, à la qualité de l'air et de l'eau, ainsi qu'à l'industrie forestière, au tourisme et à l'agriculture».

Il est temps de reconnaître l'urgence de la situation et de prendre des mesures pour investir dans les ressources nécessaires afin de protéger nos populations, notre environnement et notre économie. «La lutte contre les feux de forêt nécessite une approche globale et coordonnée pour garantir une réponse efficace à cette menace croissante», conclut le spécialiste.

## Causes humaines

Bien qu'ils soient classés comme des catastrophes naturelles, seulement 10 à 15% des incendies de forêt se produisent d'eux-mêmes dans la nature. Les 85 à 90% restants sont dus à des causes humaines, notamment des feux de camp et de débris non surveillés, des cigarettes jetées et des incendies criminels. «C'est pourquoi des consignes portant sur les gestes dangereux doivent être régulièrement diffusées au sein de la population, dans les régions à risque notamment», rappelle Abdelghani Laflaj.

L'activité humaine est donc à l'origine de la grande majorité des feux de forêt. Mais il y a plus inquiétant et moins aléatoire : les causes liées à des actes malveillants, principalement symbolisés par les pyromanes. En effet, on estime les feux volontairement allumés à 40% des incendies de forêt.

Certains gestes simples sont donc indispensables pour éviter la perte de plusieurs milliers d'hectares de forêt à cause d'une erreur humaine. Il faut tout d'abord éviter de jeter des mégots ou de laisser traîner des bouteilles en verre. Parce que la cigarette ne constitue pas uniquement un danger pour votre santé, mais également pour les forêts et les espaces verts qui vous entourent. En effet, le jet de mégots de cigarettes se révèle être l'une des principales causes du déclenchement d'incendies de forêt. Et si vous croyez qu'il suffit d'éviter d'abandonner une cigarette lors d'une promenade ou d'une randonnée, vous vous goutez. Puisqu'en plus de cela, il faut faire tout autant attention à ne pas jeter vos mégots sur le bas-côté des routes qui longent les forêts, bois ou pinèdes, lorsque vous êtes au volant de votre véhicule. Toujours dans la liste des objets à ne surtout pas abandonner en forêt, il y a aussi les bouteilles en verre. Si elles sont vides, ces bouteilles peuvent produire un effet loupe lorsqu'elles jonchent le sol et, conséquemment, produire cet effet et enflammer les herbes aux environs.

Malheureusement, il ne suffit pas de faire attention à l'endroit où vous jetez vos mégots pour éviter les feux de forêt.

Car sur le banc des accusés, on trouve également les barbecues. Si d'un côté, le barbecue en pleine nature est un moment très agréable à vivre, de l'autre, il peut également entraîner des départs de feu. Afin d'éviter cette issue dramatique, il est déconseillé d'allumer votre barbecue à moins de 200 mètres d'un espace boisé. Ou faire plus simple, en adoptant la solution du barbecue à gaz plutôt qu'au charbon de bois. D'après le site «Prévention incendie», il est tout aussi conseillé d'adosser votre barbecue à un mur, de lui incorporer une cape, et d'équiper la cheminée d'une grille pour éviter la diffusion de particules incandescentes.

## Les mesures à adopter

Bien connaître les mécanismes du feu et les comportements de l'incendie peut vous éviter bien des difficultés. Alors comment protéger sa maison des feux ? Quels sont les bons gestes ?

L'entretien des végétaux aux abords de la maison est en effet une étape importante pour limiter la propagation du feu de forêt. Lorsque le jardin et ses alentours ne sont pas entretenus, que des feuilles sèches et des débris de végétaux sont au sol, le feu n'a aucun mal à se propager rapidement. Pour éviter cela, il est essentiel d'entretenir régulièrement son jardin et d'élaguer les arbres.

Dans un rayon de 200 mètres autour de leurs habitations, les particuliers sont dans l'obligation de débroussailler. Dans les zones parfaitement débroussaillées, le feu ne cause aucun dommage. En revanche, il est interdit de brûler les déchets issus de ce débroussaillage pendant les périodes de risque de feu de forêt.

Si vous habitez dans une région à risque, il est préconisé d'éviter de planter des végétaux inflammables comme les conifères, les mimosas, les bambous ou encore les lauriers. De même, le gazon synthétique peut alimenter le feu : favorisez donc le gazon naturel. Optez pour des plantes grasses, comme le gastéria, le black boy, la vigne ou encore le cactus. N'hésitez pas à entourer votre jardin de haies. En effet une plantation de haies est un bon pare-feu. Pensez également à ramasser les feuilles mortes et autres débris végétaux en décomposition sous vos plantations pour éviter tout risque de propagation d'incendie.

La première chose à faire lors d'un départ de feu de forêt est de prévenir les pompiers. Donnez-leur la localisation la plus précise de l'incendie. Essayez d'éteindre le feu avec de la terre, du sable ou de l'eau sans vous mettre en danger. Si l'incendie se déclare à proximité de votre habitation, arrosez les abords de votre maison pour la protéger. Fermez vos portes, fenêtres, bouches d'aération et placez des draps mouillés en bas des portes.

Si vous êtes en voiture, restez à l'intérieur, arrosez un espace dégagé pour garer votre voiture, fermez les vitres et allumez les phares pour être visible des secours. Enfin, si vous êtes à pied, cherchez à vous éloigner du feu et protégez-vous derrière un rocher ou un mur.

Mehdi Ouassat

# Le projet de décret-loi relatif à l'organisation des élections des pharmaciens rejeté à l'unanimité par une commission parlementaire



La Commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants a rejeté lundi à l'unanimité le projet de décret-loi n°2.23.195 édictant des dispositions relatives à l'organisation des élections des Conseils régionaux des pharmaciens du Nord et du Sud.

Sept parlementaires de la majorité et quatre de l'opposition ont voté à l'unanimité contre ce projet de décret, lors d'une réunion tenue par ladite Commission en présence du ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb, a indiqué le ministère de tutelle dans un communiqué.

Approuvé par le Conseil de gouvernement lors de sa réunion du 16 mars 2023 et rejeté par la Commission des secteurs sociaux, ce texte s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du projet de loi n°98.18 relatif à l'Ordre national des pharmaciens qui a abordé dans ses dispositions le cas

de non-organisation des élections de cette instance à la date prévue, ajoute la même source.

Dans l'attente de l'adoption dudit projet par le parlement, poursuit le ministère, ce projet vise à édicter des dispositions particulières relatives à l'organisation des élections des Conseils régionaux des pharmaciens du Nord et du Sud, et ce, suite à la non-organisation de ces élections après la fin du mandat des

membres des deux conseils, fixé à 4 ans.

Ledit projet comprend des dispositions qui prévoient la création d'une commission administrative ad hoc chargée de la préparation et de l'organisation des élections des deux Conseils régionaux des pharmaciens du Nord et du Sud, la nomination du président de la commission et de ses membres, tout en précisant la date de son entrée en fonction par un décret pris sur proposition de l'autorité gouvernementale chargée de la santé.

Ces dispositions déterminent également les moyens de préparation et d'organisation des élections par la commission, et ce, dans un délai n'excédant pas six mois à compter de la date de l'entrée en fonction de la commission, en sus de dispositions transitoires visant à assurer la continuité des activités des deux conseils régionaux concernés pendant la période d'organisation des élections.

## Chambre des représentants

### Ouverture le 14 avril de la deuxième session de l'année législative 2022-2023

La Chambre des représentants organise, vendredi prochain, une séance plénière consacrée à l'ouverture de la deuxième session de l'année législative 2022-2023.

Prévue à partir de 11h, cette séance se tient conformément aux dispositions de l'article 65 de la Constitution, précise la Chambre lundi dans un communiqué.

# Madrid et Rabat entament une nouvelle étape dans la relance du projet de liaison fixe du détroit de Gibraltar

L'Espagne et le Maroc ont entamé une nouvelle étape dans la relance du projet de liaison fixe du détroit de Gibraltar, a affirmé le ministre espagnol des Transports, de la Mobilité et de l'Agenda urbain, Raquel Sánchez.

"Nous entamons une nouvelle étape dans la relance du projet de liaison fixe à travers le détroit de Gibraltar, que nous avons commencé en 1981 avec nos deux entreprises, Secegsa et la Société nationale marocaine d'études du détroit de Gibraltar (SNED)", a relevé Mme Raquel Sánchez qui a coprésidé, lundi, avec le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, la 43e réunion de la commission mixte hispano-marocaine du projet de liaison fixe du détroit de Gibraltar, tenue par voie télématique.

"Le fait qu'après quatorze ans, depuis octobre 2009 à Tanger, nous donnions une impulsion aux études d'un projet de la plus grande importance géostratégique pour nos pays et pour les relations entre l'Europe et l'Afrique revêt une signification politique importante", a déclaré le ministre espagnol, citée dans un communiqué de son département, publié mardi.

Les réunions du comité mixte ont été convoquées à la suite de la réunion de haut niveau qui s'est tenue à Rabat entre l'Espagne et le Maroc, les 1er et 2 février, au cours de laquelle "les deux pays ont réaf-

firmé leur accord pour promouvoir les études du projet de liaison fixe", fait observer le ministre espagnol des Transports, de la Mobilité et de l'Agenda urbain. Dans ce sens, la réunion du comité a permis de valider les actions menées conjointement par la société espagnole en charge des études, Secegsa, et son homologue marocaine, la SNED, depuis 2009.

En vertu des conclusions du comité mixte, "les deux parties encouragent la visibilité du projet et ont convenu d'aborder l'élaboration d'une stratégie globale et d'un plan de travail pour les trois prochaines années, qui pourraient inclure, entre autres, l'analyse de la faisabilité de la construction d'une galerie de reconnaissance pour identifier les caractéristiques géomécaniques", détaille la même source.

La réunion coïncide également avec la réactivation de la Secegsa, après plusieurs années sans dotation budgétaire significative, et la commande d'études pour analyser la faisabilité de la liaison fixe intercontinentale pour les télécommunications et le transport d'énergie, précise le ministère.

Dans ce sens, le Plan de récupération, de transformation et de résilience (PRTR), adopté par le gouvernement espagnol, inclut 2,3 millions d'euros de fonds européens pour mettre à jour les études liées au projet, rappelle la même source.

# Rachid Benali : Les produits changent de mains plusieurs fois entre intermédiaires, avant d'arriver au consommateur final qui les achète à un prix beaucoup plus élevé

Le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du Développement rural (Comader), Rachid Benali, revient, dans une interview accordée à la MAP, sur la situation de l'approvisionnement des marchés en produits agricoles durant la première moitié du Ramadan ainsi que sur les origines de la hausse des prix et les principales mesures à mettre en place pour y faire face.

**Question : Quelle est la situation de l'approvisionnement des marchés depuis le début du mois de Ramadan en produits agricoles ?**

**Rachid Benali :** Durant la première moitié du mois de Ramadan, les marchés ont connu un approvisionnement en produits agricoles en quantités suffisantes et ce, contrairement à plusieurs autres pays qui connaissent une pénurie des produits alimentaires, sous l'ef-

fet des crises récentes.

Actuellement, le monde entier souffre à la fois des effets du changement climatique, de la crise géopolitique, ainsi que des séquelles de la pandémie de Covid-19, dont les répercussions ont été largement ressenties, particulièrement en matière de production.

**Quid de la hausse des prix des produits agricoles ? Peut-on s'attendre à une baisse dans les mois qui viennent ?**

La problématique de la hausse des prix que nous vivons actuellement tire ses origines de facteurs à la fois externes et internes.

Pour ce qui est des facteurs externes, il s'agit principalement de la hausse des prix des intrants, y compris les engrais azotés, les produits chimiques et les semences que le Maroc importe du reste du monde. Les facteurs internes, quant à eux,

sont liés notamment au stress hydrique (baisse des niveaux des nappes phréatiques et des volumes globaux d'eau stockés dans les barages) et à la problématique du financement, qui ont poussé les agriculteurs à réduire la superficie des terres cultivées, causant une baisse de la production. Un autre facteur interne très important à évoquer est celui de la multiplicité des intermédiaires due principalement à la baisse des revenus des agriculteurs durant la période post Covid-19 et aux difficultés d'octroi des crédits.

L'agriculteur s'est ainsi vu obligé de commercialiser ses produits agricoles avant leur maturité et à des prix très bas. Cela dit, le nombre d'intermédiaires qui cherchent à profiter de cette situation a augmenté : l'agriculteur vend le produit avant sa maturité au pre-

mier intermédiaire, le 2ème intermédiaire l'achète à un prix plus élevé et le stocke, l'opération de stockage causant la perte de près de 30% de la quantité des produits stockés entraîne une nouvelle hausse du prix de vente, et ainsi de suite. Les produits changent de mains plusieurs fois entre intermédiaires, avant d'arriver au consommateur final qui les achète à un prix beaucoup plus élevé que celui proposé par l'agriculteur dans un premier temps.

**Quelles mesures à mettre en place pour faire face à cette hausse des prix ?**

Il est principalement question de lutter contre les intermédiaires et spéculateurs pour assurer la baisse des prix des produits agricoles et l'approvisionnement permanent du marché interne. Toutes ces questions ont été d'ailleurs évo-



qués lors de la série de réunions tenues avec le chef du gouvernement, eu égard notamment à l'importance du sujet, non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour les agriculteurs et les habitants des zones rurales qui constituent près de 40% de la population marocaine.

**Propos recueillis par Manal Ziani (MAP)**

# Commémoration du 76<sup>ème</sup> anniversaire de la visite historique de Feu S.M Mohammed V à Tanger

La ville du Détroit a commémoré, lundi, le 76<sup>ème</sup> anniversaire de la visite historique de feu SM Mohammed V à Tanger, un événement aux profondes significations nationales et une glorieuse épopée pour la revendication retentissante et solennelle de l'indépendance.

Cette commémoration a eu lieu en présence du haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri, du wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Mhida, du président du Conseil régional, Omar Moro, du gouverneur de la province de Fahs-Anjra, Abdelkhalik Marzouki, et de plusieurs personnalités civiles et militaires.

Les activités commémoratives ont débuté avec la visite de la place du 9 avril et le dépôt de fleurs devant la plaque commémorative du discours historique de Tanger.

A cette occasion, des prières ont été élevées pour le repos de l'âme des regrettés Souverains, feu SM Mohammed V et feu SM Hassan II, implorant le Tout-Puissant de les accueillir en Sa sainte miséricorde.

Des prières ont également été élevées pour préserver SM le Roi Mohammed VI et combler le Souverain en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

A cette occasion, une rencontre de communication a été organisée pour mettre la lumière sur les significations profondes de cette visite historique, à plus d'un titre, qui avait pour objectif d'abolir les frontières



fictives et de consacrer l'intégrité territoriale du Royaume.

M. El Ktiri a indiqué que la visite historique effectuée par le Père de la nation et le Héros de la libération et de l'indépendance, feu SM Mohammed V, le 9 avril 1947 est un événement national et international aux significations multiples, qui représente un tournant décisif et une nouvelle approche politique qui a marqué le cours de la lutte nationale pour la liberté et l'indépendance.

Le haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération a relevé l'importance de cette visite historique que les autorités coloniales ont tenté de saper par tous les moyens allant jusqu'à commettre un massacre odieux le 7 avril 1947 à Casa-

blanca, au cours duquel des centaines de Marocains ont perdu la vie.

M. El Ktiri a fait observer que les obstacles et les mesures restrictives mis en place par les forces coloniales n'ont pas pu dissuader feu SM Mohammed V de se rendre à Tanger, ni entamer la volonté du défunt Souverain de consolider l'intégrité territoriale et d'unir le pays après la scission subie lors de la période du protectorat.

Le Sultan Sidi Mohammed Ben Youssef a saisi l'occasion de cette visite historique à Tanger pour souligner le droit légitime du Maroc de retrouver sa liberté et son indépendance, notant que la ville du Détroit a été un champ de bataille entre le Maroc et les forces coloniales, que feu SM Mohammed V a mené avec beaucoup de clair-

voyance et de certitude aux niveaux national et international.

Dans Son discours prononcé à Tanger, feu SM Mohammed V a souligné la justesse de la cause marocaine, la volonté du peuple marocain de recouvrer son indépendance et sa disposition de tout mettre en oeuvre pour préserver l'intégrité territoriale du pays et son appartenance au monde arabomusulman, a-t-il ajouté.

M. El Ktiri a également rappelé l'aspect spirituel de cette visite durant laquelle Amir Al Mouminine, feu SM Sidi Mohammed Ben Youssef, avait prononcé, le 11 avril, le prêche du vendredi à la Grande Mosquée de Tanger, pour inciter la nation marocaine à s'attacher à la religion qui se veut un véritable rempart du pays contre les ambitions des forces coloniales.

La visite Royale à Tanger a été marquée par de nombreuses rencontres de communication entre les Princes Moulay El Hassan, Moulay Abdellah et Lalla Aïcha et de larges segments de la population, a-t-il poursuivi, notant que feu SM Hassan II qui était Prince Héritier à l'époque a fait montre lors de Sa rencontre avec les habitants de Tanger d'une forte personnalité et d'une grande capacité à analyser la situation du pays pour recouvrer l'indépendance dans les plus brefs délais.

Il a ajouté que la visite à Tanger est une étape mémorable que le peuple marocain dans son ensemble célèbre et se remémore avec fierté ses significations élevées et profondes qui incarnent la victoire de la volonté du Trône et du peuple dans la lutte nationale pour la liberté, l'indépendance et l'unité de la patrie, et la préservation des composantes de la nation et de ses fondements religieux et spirituels.

M. El Ktiri a noté à cet égard que la commémoration de ce glorieux anniversaire est également l'occasion de soulever la question de notre première cause nationale, et de souligner l'importance de la mobilisation continue, de la vigilance permanente et de la forte cohésion nationale derrière SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en vue de préserver notre intégrité territoriale et consolider nos acquis nationaux. Il a appelé à ce propos les forces vives de la nation et l'ensemble des composantes politiques et syndicales ainsi que les jeunes à renforcer le front national interne, la mobilisation collective et la vigilance permanente.

## Kidnapping de 24 séquestrés dans les camps de la honte à Tindouf

### Implication flagrante de l'Algérie

Le Polisario et l'Algérie redoutent que les incidents survenus, le 1er avril, ne fassent tache d'huile dans les autres rassemblements des séquestrés, installés sur le territoire algérien. Les deux parties ont procédé à plusieurs arrestations, indiquent des sources des camps de la honte à Tindouf.

Catégorique, notre source précise que la campagne d'arrestations et de kidnappings menée par le Polisario avec le soutien de l'armée algérienne a pour objectif de «dissimuler les crimes commis par les milices séparatistes». Et de préciser que

«l'intervention directe de l'armée algérienne traduit un sentiment de malaise chez les militaires à Alger», tout en affirmant que «le contrôle de la situation a échappé à la direction du Polisario alors que la contestation risque de s'étendre partout».

Après l'incendie d'un camp de la milice séparatiste, la direction du Polisario, et sur instruction du haut commandement de l'armée algérienne (Changriha), a mobilisé ses milices. «Des renforts sont arrivés et se sont déployés dans la zone», a indiqué un communiqué émanant du

Mouvement sahraoui pour la paix (MSP).

Selon Mahmoud Zaidan, qui vit en exil en Espagne, les milices du Polisario ont arrêté 24 jeunes samedi 8 avril. Il a fait état de l'existence d'une "mobilisation" dans les camps de la misère pour soutenir les protestations dénonçant les conditions de vie lamentables des séquestrés.

Une autre source parle, quant à elle, de l'enlèvement, au grand jour, de plusieurs jeunes par des hommes masqués appartenant aux bandes de trafic d'armes et de drogue, très actives dans la zone

avec la bénédiction et la couverture du Polisario et le soutien des éléments de l'armée algérienne.

Des sources concordantes ont fait état de l'arrestation, le 6 avril, de jeunes séquestrés sans en préciser le nombre. Sachant que le 1er avril, un inconnu a mis le feu dans une caserne de miliciens du Polisario. Cet acte serait survenu en réaction aux mauvais traitements et à la répression que les miliciens ont fait subir aux séquestrés vivant le calvaire dans les camps de la honte.

Ahmadou El-Katab

## Ramadan à Salé

# Un engouement exceptionnel pour la couture traditionnelle

# Société



**A** l'instar des fêtes religieuses et des célébrations sociales, le mois sacré de Ramadan constitue une occasion idoine durant laquelle la demande en termes de costumes traditionnels marocains, symbole de la richesse et de l'authenticité du patrimoine culturel du Royaume, connaît un engouement exceptionnel.

Les costumes traditionnels incarnent une histoire séculaire qui témoigne de l'ingéniosité des artisans couturiers marocains, qui s'activent sans relâche pour préserver ce legs ancestral et le transmettre aux générations montantes, en lui donnant une touche rénovée.

Tout comme les autres villes millénaires du Royaume, la médina de Salé connaît à la veille et pendant le mois béni de Ramadan, un engouement particulier pour les vêtements

traditionnels, sur commande ou prêt-à-porter, selon la situation de l'offre et de la demande.

Outre les dimensions culturelles et sociales, qui se manifestent dans la relation entre l'habit traditionnel et l'identité collective, l'achat des costumes traditionnels pendant ce mois sacré revêt aussi une dimension économique qui contribue à accroître les bénéfices des "maâlems", par rapport au reste de l'année.

Ainsi, le kaftan, la djellaba mlifa, sofiya, sousdi et bzouiya sont autant d'exemples de costumes traditionnels exposés dans les boutiques de la médina de Salé, et pour lesquels il y a une forte demande en ce mois béni qui se distingue par un regain considérable des activités liées au commerce des habits traditionnels, selon Ahmed Tazi, un vendeur de vêtements traditionnels.

Pour rester dans l'air du temps, les jeunes artisans couturiers veillent à redonner une touche moderne et plus élégante notamment à la djellaba et au jabador pour satisfaire tous les goûts, a dit M. Tazi dans une déclaration à la MAP, précisant que tous les produits traditionnels marocains sont abondamment disponibles sur les marchés de la médina de Salé.

Dans le même ordre d'idées, "maâlem" Alami Sîtou a, pour sa part, indiqué que le kaftan occupe une place de choix dans la garde-robe des habits traditionnels marocains en raison des techniques et de la dextérité requises dans sa confection, passant en revue les étapes que doit traverser tout artisan couturier pour devenir un "maâlem" accompli.

Et d'expliquer que la décoration, les broderies délicates et la finesse

des matériaux qui caractérisent le kaftan marocain renvoient à une originalité marocaine profondément enracinée, rappelant que la couture traditionnelle est un art et une source de revenus pour les personnes travaillant dans ce domaine.

Après avoir noté que la demande pour les habits traditionnels ne se limite pas seulement au mois de Ramadan, mais à toute l'année, "maâlem" Sîtou a ajouté que le kaftan et la takchita du Maroc sont très demandés aussi par les étrangers qui visitent la médina de Salé.

Il a, dans ce sens, évoqué le rôle que jouent les Marocains du monde dans la promotion et la renommée de ce patrimoine culturel à l'étranger, ajoutant que grâce aux initiatives entreprises par des établissements scolaires pour célébrer les fêtes religieuses et nationales, les ventes des vêtements traditionnels connaissent une forte hausse.

A ses yeux, de telles initiatives sont à même de contribuer à la préservation de ce riche patrimoine et à sa promotion auprès des jeunes générations.

Suite à l'inscription, en 2022, du kaftan marocain sur la liste du patrimoine matériel et immatériel de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), des initiatives ont été prises en vue de préparer un dossier de candidature d'inscription du kaftan sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Par Mohamed Abou Saïd (MAP)

## Deux corps ensevelis sous terre suite à l'effondrement d'une grotte dans la région de "Tamguinant"

**D**eux corps sans vie ont été retrouvés, lundi, ensevelis sous terre, suite à l'effondrement d'une grotte dans la région de "Tamguinant" dans la commune d'Agoudi N'Lkhair relevant du cercle d'Azilal, a-t-on appris auprès des autorités locales.

Les autorités locales et les éléments de la gendarmerie Royale ont été alertés par un individu qui a avancé que deux de ses compagnons sont tombés, dans la nuit du 9 au 10 avril 2023, dans ladite grotte, selon les mêmes sources.

Aussitôt avisés, les autorités et les différents services sont intervenus pour secourir les personnes concernées qui ont été retrouvées sans vie sous les décombres, a-t-on ajouté.

Selon les données préliminaires, les deux personnes décédées se trouvaient à l'intérieur de la grotte susmentionnée avec un groupe de sept personnes à la recherche de métaux précieux (trésors), avant l'effondrement de la grotte, en raison des fouilles qui ont eu lieu à l'intérieur.

Une enquête a été ouverte par les éléments de la gendarmerie Royale, sous la supervision du parquet compétent, en vue de déterminer les circonstances de cet incident.

## Les journées du berger

# Une immersion dans l'univers du pastoralisme

**L**es journées du berger, une série de rencontres et d'activités qui visent à faire connaître les différents aspects de la vie des bergers et du pastoralisme auront lieu du 3 au 8 mai dans la vallée heureuse d'Ait Bouguemez dans la province d'Azilal.

Initiée par la Maison du berger, ces journées qui se veulent une immersion dans l'univers des bergers de la vallée heureuse d'Ait Bouguemez, seront marquées par l'organisation d'une série de rencontres et d'activités axées sur trois thématiques, à savoir les ovins, les bergers et les artisans de cette partie du territoire de la province d'Azilal.

Les participants auront droit, le temps de ces journées, à une immersion dans l'univers des bergeries et des races ovines locales de la province d'Azilal ainsi que l'univers du pastoralisme et des nomades.



Au menu de ces journées, plusieurs conférences qui seront animées par des experts et spécialistes sur des thématiques se rapportant aux gravures rupestres de Jbel Rat, à l'élevage, à la valorisation des paysages culturels de l'agropastoralisme de l'Atlas et à la transhumance et au pastoralisme

nomade dans l'Atlas.

En marge de ces journées, des ateliers sur le triage, le cadrage et le peignage de la laine locale seront organisés au profit des participants avec des sorties à la découverte de plusieurs sites touristiques qui font la renommée des Ait Bouguemez.



# L'agroalimentaire et l'automobile les branches les plus dynamiques au premier trimestre



**L**a croissance hors agriculture s'est renforcée au cours des trois premiers mois de 2023, a annoncé le Haut-commissariat au plan (HCP) dans sa note de conjoncture du premier trimestre.

D'après les estimations de l'organisme public, chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, « après avoir ralenti à la fin de 2022, l'activité hors agriculture aurait renoué avec une croissance plus soutenue au premier trimestre 2023 ».

La croissance hors agriculture aurait été tirée par la dynamique des branches tertiaires, a expliqué le Haut-commissariat dans sa note rendue publique récemment citant en particulier la performance de l'activité touristique.

Amorcée à la mi-2022, celle-ci « se serait poursuivie au rythme de +51,3% au premier trimestre 2023, dans le sillage des événements sportifs internationaux organisés à fin 2022 et début 2023 », a-t-il affirmé de même source.

Précisons que les arrivées et les nuitées touristiques auraient plus que triplé et les recettes voyages auraient quadruplé au

premier trimestre 2023, comme le fait remarquer le Haut-commissariat de même source.

Tiré par l'affermissement du trafic aérien, l'activité des transports aurait de son côté poursuivi son redressement, comme le suggèrent les indicateurs du secteur.

Quant aux services non marchands, soutenus par le redressement des dépenses de fonctionnement, ils « auraient connu un sensible mouvement de reprise, contribuant pour 0,4 point à la croissance économique globale », a souligné l'institution dirigée par Ahmed Lahlimi Alami.

En ce qui concerne l'activité des branches secondaires, le Haut-commissariat estime par contre qu'elle aurait marqué le pas au premier trimestre 2023.

C'est vrai pour l'activité minière qui aurait accusé une baisse de 10,2%, en variation annuelle, après -16% au trimestre précédent.

Il faut dire que la production du phosphate brut, fortement imprégnée par les fluctuations de l'activité des industries locales de transformation, « aurait peiné à s'accélérer, dans un contexte de baisse de la demande étrangère et

de la poursuite du renchérissement des prix à l'export », a fait remarquer le HCP.

Le Haut-commissariat constate toutefois qu'en dépit de la baisse des cours internationaux des céréales et des oléagineuses, « ceux du phosphate brut auraient résisté au cours de cette période. Ils auraient affiché une hausse de 84,5% en variation annuelle, fait-il savoir.

S'agissant de l'activité de la construction, les indicateurs mon-

trient qu'elle se serait, également, inscrite en baisse pour le troisième trimestre consécutif, affichant une régression de 3,8%, en variation annuelle.

Le HCP continue dans le même registre pour indiquer que l'essoufflement des activités immobilières et le maintien des niveaux élevés des prix des matériaux de construction auraient pénalisé la production de logements.

Selon l'organisme, « le renchérissement du coût du crédit aurait pesé sur l'investissement des ménages, moins dynamique depuis l'enclenchement des poussées inflationnistes au deuxième trimestre 2022 ».

Aussi, d'après les anticipations des entreprises, recueillies dans le cadre de la dernière enquête de conjoncture, les carnets de commandes auraient été peu garnis pour 36% d'entre elles.

Il est à noter, en revanche, que « l'activité des industries manufacturières se serait accélérée, dans un contexte marqué par l'allègement des difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement d'origine étrangère, et par la légère baisse des coûts des

intrants et du transport », ressort-il de la note du HCP.

Tirée principalement par une demande extérieure plus soutenue, leur valeur ajoutée se serait améliorée de 2,9%, en variation annuelle, au lieu de +0,4% le trimestre précédent.

Comme on s'y attendait, l'agroalimentaire et l'automobile seraient restés encore les branches les plus dynamiques, avec des hausses respectives de 6,9% et 17,9%, au cours de la même période.

A rappeler que les industries de la métallurgie et du textile auraient progressé de + 1,8% et de +3% respectivement; tandis que les industries chimiques auraient poursuivi, à l'inverse, « leur tendance baissière au rythme de -3,1% au premier trimestre 2023, attribuable au repli des quantités exportées de l'acide phosphorique et des engrais de 7,9% et 9,8% respectivement ».

Selon le Haut-commissariat, le repli aurait, également, caractérisé les industries liées à la construction fortement pénalisées par la baisse de l'activité dans le bâtiment.

Alain Bouithy



*L'activité hors agriculture aurait renoué avec une croissance plus soutenue, selon le HCP*

# Le CDD et BiiA lancent un réseau social privé dédié aux entrepreneurs marocains

Le Club des dirigeants (CDD), en collaboration avec son partenaire technologique Business & Innovation Institute of America (BiiA), a annoncé le lancement du premier réseau social privé dédié aux entrepreneurs marocains d'ici et d'ailleurs cdd.ma.

Cette plateforme digitale sera exclusivement réservée aux membres du Club des dirigeants et offrira de nombreux avantages en matière de networking professionnel, indique le CDD dans un communiqué.

Les membres du Club des dirigeants pourront utiliser cette plateforme pour se connecter avec d'autres entrepreneurs du Maroc et de la diaspora, échanger des idées, partager des connaissances et des compétences, et collaborer sur des projets communs, rapporte la MAP.

La plateforme offrira également des fonctionnalités avancées de recherche pour permettre aux membres de trouver rapidement des partenaires potentiels, des investisseurs, des clients et des fournisseurs.

"Nous sommes ravis de lancer cette plateforme digitale pour nos membres", a déclaré le président du Club des dirigeants, Driss Drif, cité dans le communiqué.

"Nous sommes convaincus que cela va permettre à nos membres d'élargir leur réseau professionnel et de créer de nouvelles opportunités de business. Cette plateforme est également un excellent moyen pour nos membres de rester informés des dernières tendances et innovations dans leur



secteur d'activité", a-t-il ajouté.

La mise en place de cette plateforme digitale est un exemple concret de l'engagement du Club des dirigeants en faveur de l'innovation et de la création de valeur pour ses membres.

Cette collaboration vise à renforcer l'écosystème entrepreneurial au Maroc en offrant des solutions innovantes pour faciliter les échanges et la

collaboration entre les entrepreneurs du pays et de la diaspora, et ainsi créer de la valeur pour ses membres.

Les avantages de la mise en place d'une telle plateforme digitale pour le business networking sont nombreux. Elle permettra aux membres du Club des dirigeants de se connecter avec des entrepreneurs du Maroc et de la diaspora, élargissant ainsi leur réseau professionnel et leurs opportunités de

business, et d'accéder à des ressources et à des outils de recherche avancés pour trouver rapidement des partenaires, des investisseurs, des clients et des fournisseurs potentiels.

Il s'agit aussi de partager les expériences avec d'autres entrepreneurs, ce qui peut aider à développer de nouvelles idées et de nouveaux projets, et d'accéder à des événements exclusifs organisés par le Club des dirigeants

pour favoriser les rencontres et les échanges professionnels.

"Conscients que cette plateforme digitale sera un outil précieux pour les entrepreneurs du Maroc et de la diaspora, nous sommes impatients de voir nos membres l'utiliser pour échanger des idées, développer de nouveaux projets et créer de la valeur pour eux-mêmes et pour leurs communautés", conclut le communiqué.

## Tourisme

# Première édition de "Visit Marrakech Trophy", vendredi dans la cité ocre

La première édition de "Visit Marrakech Trophy", une initiative du Conseil régional du tourisme (CRT) de Marrakech-Safi visant à célébrer l'engagement des acteurs et le rayonnement de Marrakech-Safi, se tiendra vendredi dans la cité ocre.

Initié en partenariat avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT), l'événement "Visit Marrakech Trophy" a pour objectif de rendre hommage à l'ensemble des femmes et des hommes qui se sont mobilisés avec enthousiasme au service de la promotion et du rayonnement de la destination Marrakech et

région, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

"Les professionnels de l'industrie touristique, promoteurs, entrepreneurs, investisseurs et créateurs de contenu digital, chacun dans son domaine, ont contribué à l'amélioration de l'attractivité et la notoriété dont jouit Marrakech actuellement", relève la même source ajoutant que "Visit Marrakech Trophy" est également une consécration pour ces acteurs engagés dans l'innovation et la créativité pour donner plus de visibilité à notre destination en améliorant ainsi son E-réputation et son rayonnement à travers

la toile, rapporte la MAP.

Et les organisateurs de poursuivre que les nouvelles technologies de communication ont considérablement influencé le comportement des voyageurs, dans la préparation et le choix d'une destination.

"Marrakech est comblée par son capital humain qui représente son atout le plus fort. La cérémonie « Visit Marrakech Trophy » est une consécration pour les professionnels de l'industrie touristique; femmes et hommes qui œuvrent sans relâche pour que Marrakech s'embellisse davantage aux yeux du monde. Nous sommes les té-

moins des défis relevés par ces acteurs qui ont créé des offres attractives, pour améliorer de manière durable leurs approches des expériences inédites", souligne Hamid Bentahar, président du Conseil régional du tourisme Marrakech & région, cité dans le communiqué.

Faisant savoir que cet écosystème "contribue de manière générale au développement économique et sociale de notre région, et plus particulièrement à la croissance de l'industrie touristique", M. Bentahar n'a pas manqué de souligner que "la qualité des infrastructures d'accueil et le savoir-faire

connu et reconnu des opérateurs marocains ont permis à Marrakech & région de figurer en tête du peloton des destinations africaines et parmi les 'Top Ten' des destinations méditerranéennes".

A rappeler que la région de Marrakech-Safi est dotée d'un potentiel touristique très important, confirmant son leadership national et africain. Elle totalise plus de 40% de l'offre touristique nationale. Une véritable puissance socioéconomique basée essentiellement sur un capital humain responsable et citoyen et des acteurs engagés.



# Libé *Ramadan*

## En Colombie, la fièvre de l'éolien bouscule les indigènes

Dans l'extrême-nord de la Colombie, la construction d'éoliennes sème la zizanie et l'inquiétude chez les communautés indigènes Wayuu de cette région semi-désertique, nouvel eldorado des énergies renouvelables.

En 2016, les entreprises portugaise EDPR et italienne ENEL demandent à la famille Jusayu l'autorisation de construire un parc éolien et une route d'accès à un autre parc sur leur petit territoire de ce département de La Guajira.

La famille Jusayu, éleveurs de chèvres, refuse, suscitant en retour une campagne de harcèlement qui fera un mort, plusieurs blessés et 34 déplacés, accuse-t-elle.

Deux parcs éoliens ont pour l'instant

vu le jour sur cette péninsule semi-désertique de la côte Caraïbe battue par les vents et chaude comme un four, où l'électricité et l'eau potable sont rares.

Car dans le cadre d'un vaste plan de transition énergétique, où l'énergie solaire et éolienne représenterait 8% de l'offre nationale, le gouvernement du président Gustavo Petro ambitionne de faire de La Guajira une "capitale mondiale de l'énergie verte".

Si l'éolien ne compte actuellement que pour 0,1% de la production, loin derrière l'hydroélectrique (68,3%) et le thermique (30,7%), 57 parcs, soit environ 3.000 éoliennes, doivent être construits ces dix prochaines années en Colombie. Un investissement de plus de 15 milliards de dollars.

Frontalière du Venezuela, La Guajira est le territoire ancestral des indigènes Wayuu, dont près de 600 communautés seront impactées par les futures éoliennes, selon les projections d'Indepaz.

Pour le groupe de réflexion, pas de doute, le peuple Wayuu cède son territoire sur fond de "tromperie" et d'accords "irréguliers". Dans un pays alimenté pour l'essentiel par des barrages hydroélectriques, l'énergie éolienne sera exportée et "La Guajira ne verra pas un seul kilowatt qu'elle produit", s'alarme Joanna Barney, chercheuse à Indepaz.

Le patriarche de la famille Jusayu, Moisés, raconte dans une plainte au pénal

contre ENEL et ERPD comment le 18 février 2018 il a été victime d'une agression à la machette, dans son village, sur le chantier du parc de Windpeshi.

Selon sa fille Elba, les pressions exercées par les entreprises pour obtenir les permis sont responsables d'une "tragédie" familiale aux allures de telenovelas.

Les deux entreprises auraient offert des "richesses" au frère cadet de Moisés pour tenter de le convaincre. La rivalité a dégénéré en violences intrafamiliales : un neveu de la famille a été tué, Moisés a dû s'enfuir de chez lui avec sa famille.

A son retour, son cadet l'avait supplanté en tant qu'autorité indigène, autorisant les travaux de construction.

La famille est depuis lors retournée à Wimpedshi et a démarré une nouvelle exploitation. Mais les menaces ont continué, l'un des fils affirmant même avoir été attaqué par balles par des agresseurs "portant des uniformes d'ENEL Green Power".

Consultée par l'AFP, ENEL affirme qu'"en aucun cas des travailleurs de l'entreprise n'ont attenté à la vie d'un membre de la communauté Wayuu" et que la terre des Jusayu "ne fait pas partie de la zone d'influence directe" du parc de Windpeshi. EDPR n'a pas répondu à l'AFP.

Dans l'un des deux parcs de La Guajira exploités depuis début 2022 par ISAGEN, filiale de la société canadienne Brookfield, 14 éoliennes coupent le vent du désert. A quelques mètres de là, la plupart des habi-

tations des Wayuu n'ont pas d'électricité.

"On se réveille en regardant nos nouveaux voisins. C'est étrange parce qu'on a toujours grandi entouré de végétation", raconte Luis Iguaran, enseignant à Lanshalia, la seule communauté voisine à disposer de l'électricité.

"Les animaux ne peuvent plus paître", regrette-t-il, Indepaz enregistrant une diminution de 50% de la population caprine lors des cinq premiers mois d'exploitation.

Avant d'ériger les éoliennes, la société a mené une "consultation préalable" auprès des communautés locales et accepté de financer des "projets productifs" en échange de l'utilisation des terres pendant 30 ans, explique Mme Barney.

Celle de Lanshalia a acté des panneaux solaires et 20.000 litres d'eau potable par mois. Une quantité néanmoins "insuffisante" pour dix familles, selon M. Iguaran.

L'entreprise affirme à l'AFP avoir respecté les termes de la consultation, approuvée par l'autorité environnementale locale. Mais le professeur regrette lui d'avoir "manqué de conseils" qui auraient permis de négocier de "meilleures conditions".

"Sur le papier, elles semblent généreuses : ENEL offre 1 milliard (de pesos colombiens) par an", soit 220.000 dollars. "Mais il y a 19 communautés et chacune peut compter entre 40 et 80 personnes", déplore-t-elle, ce qui ne fait au minimum que 55.000 pesos par mois (12 dollars) et par personne.



La Guajira est le territoire ancestral des indigènes Wayuu, dont près de 600 communautés seront impactées par les futures éoliennes

# Pour coloniser des lacs, la perche emprunte un vol de canard

Véritable passager clandestin, la perche commune, un poisson d'eau douce très répandu en Europe, colonise les lacs avec le transport de ses œufs par des canards, selon une étude parue dans *Biology Letters* mercredi.

Comment des lacs isolés, privés d'accès à un cour d'eau, peuvent-ils quand même grouiller de poissons? Charles Darwin avait soulevé une piste en constatant que des larves de mollusques s'attachaient aux pattes d'un canard, avant de supposer qu'elles pourraient survivre au vol les menant jusqu'à un nouveau plan d'eau à coloniser.

Des expériences, la plupart récentes, ont exploré le processus de zoochorie aviaire, par lequel des organismes vivants jouent les passagers clandestins d'un lieu à un autre, sur les plumes ou même dans l'estomac d'un volatile.

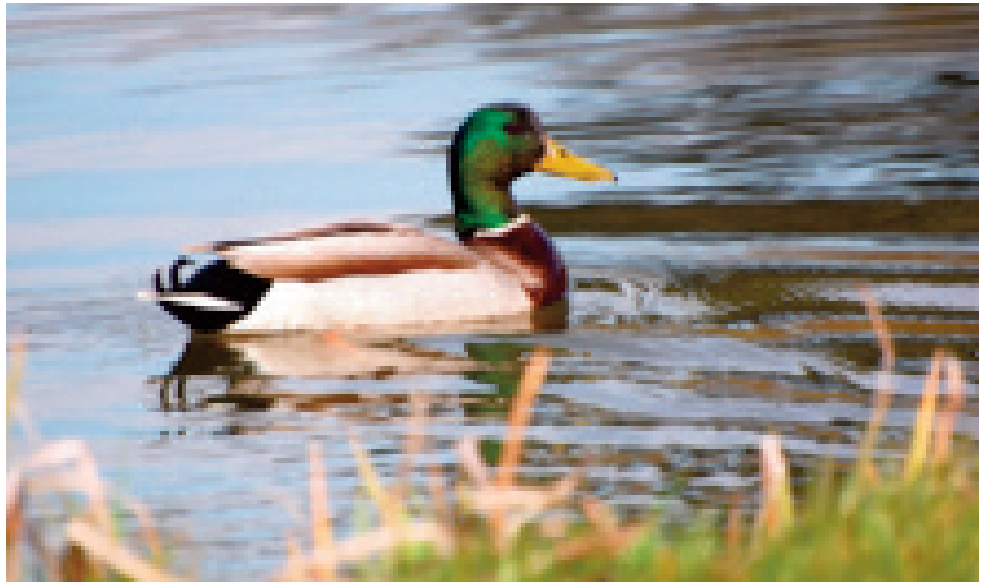
L'étude menée par le doctorant Flavian Garcia et ses collègues du Laboratoire évolution et diversité biologique à l'Université Toulouse III, avec l'aide d'un professeur en biologie aquatique américain, est la première à en chercher la preuve sur le terrain.

Plus précisément dans un ensemble de lacs de gravières en Haute-Garonne, dans le sud-ouest de la France. Typiquement, ces carrières inondées sont exploitées par des entreprises et fermées strictement au public. Une fois leurs ressources épuisées, après dix ou quinze ans, elles lui sont alors généralement ouvertes.

Les biologistes en ont examiné 37, dont un tiers encore fermées, et inaccessibles aux pêcheurs à la ligne. Tous ces lacs comptaient une population majoritairement composée de perches communes.

L'étude a d'abord écarté une source possible de "colonisation" de ces plans d'eau par l'habitude d'amateurs de pêche à la ligne de les peupler de poissons, pour mieux les y ferrer.

Les responsables des gravières ont exclu toute introduction de poissons dans leur exploitation. Quand aux lacs ouverts au public, les pêcheurs ayant confessé des lâchers sauvages



d'alevins ont avoué le faire avec des espèces plus sportives, comme la perche truite ou la carpe.

Une autre observation excluant une intervention humaine repose sur l'analyse génétique de plus de 500 perches. L'introduction artificielle de perches devrait se traduire par une plus grande diversité génétique de l'espèce dans les lacs ouverts à la pêche... Or, elle est sensiblement égale à celle des gravières fermées au public.

D'autres "lignes d'évidence" confortent le rôle des oiseaux dans la colonisation, et particulièrement le canard colvert. "Il y a une synchronie entre le moment de la ponte des perches et une période de forte abondance des canards", remarque Flavian Garcia.

Le colvert et le Foulque Macroule, une

poule d'eau, peuplent les lacs jusqu'à la fin de leur période d'hivernage, en février. Précisément dans la période de reproduction de la perche commune, qui a besoin pour sa fraie d'une eau bien froide, entre 8 et 10 degrés Celsius.

Ses œufs, aussi minuscules qu'innombrables, s'étendent sur de longs rubans gélatineux pouvant atteindre jusqu'à un mètre cinquante. Adhérent, à fleur d'eau, aux plantes et cailloux, ils peuvent aisément se coller aux pattes ou aux plumes des canards. Voire finir en apéritif dans leur gosier.

Or, des expériences récentes ont montré que des œufs de poisson peuvent survivre au transit intestinal de leur hôte...

L'analyse génétique apporte un autre indice,

avec un lien entre la proximité géographique des lacs et celle génétique des perches qui y évoluent. Les chercheurs ont même identifié des "migrants de première génération" explique M. Garcia. C'est-à-dire des "perches dont le génotype appartient à celui de la population d'un autre lac".

Par ailleurs la moitié des colonisations de lacs se font sur une distance inférieure à 2 km. La même que celle que couvrent habituellement les canards.

La seule preuve manquante, c'est la capacité de l'œuf de perche à survivre à la digestion du colvert. Elle nécessiterait une expérience "compliquée pratiquement et éthiquement", dit M. Garcia, incluant notamment de sacrifier les animaux pour examiner leur tube digestif.

## Blagues

*Que dit un Italien pour dire au revoir ?*

*Pasta la vista.*

+++++

*Où va Messi quand il se blesse ?*

*À la pharmessi.*

## Citations

*La météo est une science qui permet de connaître le temps qu'il aurait dû faire.*

**Philippe Bouvard**

*Pour vivre heureuse et toujours semblable à elle-même, une jolie femme doit mourir jeune, et une honnête femme mourir âgée.*

**Joseph Joubert**

## Le livre

Comme j'étais las, n'ayant ni la force physique ni le moral à ranger mes affaires et disposer le peu de meubles que j'avais, j'avais pris, pour cette première nuit, une chambre dans un petit hôtel situé à la sortie du village en allant vers Safi, modeste mais d'une coquetterie qui rappelle la présence des colons français du temps du protectorat.

Après avoir pris une douche pour balayer la fatigue et la poussière du voyage, j'étais sorti faire un tour, en prenant bien garde de bien fixer attentivement les repères qui me permettraient de retrouver, sans encombre, mon petit hôtel. J'avais marché pendant plus d'une heure à travers les rues et les ruelles du village, désertes en ce début de soirée. La douceur climatique de la tombée de la nuit les remplissait et les ranimait progressivement.

Je traînais mes guêtres un peu partout, distraité, las, sans aucun enthousiasme ni même la curiosité de découvrir ce nouvel univers qui allait devenir le mien. Je ne me sentais pas vraiment malheureux mais mes sentiments s'em mêlaient et tout était confus dans mon esprit, les images, les idées et les souvenirs.

En revenant sur mes pas, je m'étais arrêté à un snack qui étalait dans une vitrine frigorifique lumineuse une nourriture abondante et variée, assez correcte et appétissante. J'avais pris un sandwich et étais rentré à l'hôtel.

Je m'étais directement rendu au salon, la seule pièce de l'établissement à être équipée d'un poste de télévision. Il n'y avait personne. Je m'étais installé confortablement dans un fauteuil en velours jaune et avais commencé à regarder les programmes. C'était l'heure du téléjournal.

L'un des deux personnes qui assuraient le service, deux jeunes hommes de 25 et 30 ans, l'un concierge et l'autre réceptionniste, était venue me tenir compagnie. Après les salutations d'usage et les présentations inutiles, il avait allégrement entamé la conversation. J'avais été surpris de constater que la nouvelle de mon arrivée avait déjà fait le tour de la localité. Abbès, mon interlocuteur, savait déjà que j'étais professeur de français, que ma famille résidait à Rabat, que nous étions originaires des Doukkala, que j'avais été accompagné, en arrivant, par mon père, le policier, et que j'avais loué le rez-de-chaussée de la maison de Haj Maâti.

Extraordinairement interloqué, je n'arrivais pas à saisir comment, ni de qui, il avait obtenu toutes ces informations.

À la télévision, après le téléjournal, on présentait un film racontant l'histoire d'un procès retentissant, basé sur des faits réels ayant eu lieu aux États-Unis d'Amérique, comme j'en suis très passionné. Mais la fatigue excessive des épreuves de la journée, conjuguée au bavardage exaspérant de Abbès, m'avait acculé à remonter dans ma chambre me livrer, poings liés, au sommeil, au milieu du calme de la nuit, revenu régner sur la cité.

Le matin, j'avais eu beaucoup de peine à me réveiller. Il faisait lourd et j'étais encore très fatigué. J'étais resté allongé jusqu'à la venue de Abbès. Il avait frappé à ma porte pour m'annoncer que j'avais un appel téléphonique de Rabat.

C'était mon père, qui voulait s'enquérir de ma première nuit ici. Il avait réitéré quelques-unes de ses recommandations et m'avait souhaité bon courage, avant de raccrocher.

J'étais descendu chercher des journaux et m'étais attablé à la terrasse du café attendant à l'hôtel. Devant moi, défilaient quelques rares véhicules délabrés, à l'état mécanique vétuste et des charrettes tirées par des chevaux maigrichons ou des mulets lamentables et crasseux. Des chiens errants affamés s'aventuraient devant la boucherie d'en face...

Le cachet villageois et rural l'emportait sur la prétention de ville en l'herbe dont se prévalait l'agglomération de Youssoufia, affichée ostentatoirement par les services communaux sur les

## ...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

*Journal d'une vie qui serait la mienne*



Rachid MEFTAH

panneaux d'indication, plantées çà et là, comme si cela suffisait à lui conférer cette classification de cité urbaine.

La localité connaissait une croissance démographique galopante, favorisée par la proximité d'un grand gisement de phosphates, l'une des richesses de base de l'économie du pays, dont l'extraction, ici, se faisait presque entièrement à ciel ouvert.

Le travail dans les mines de phosphates drainait, en quête d'emploi et de bien-être matériel, un flux migratoire important, issu des environs ruraux, miséreux du fait de la nature aride du sol et de la faible pluviométrie dans cette région.

L'Office Chérifien des Phosphates, entreprise publique qui détient le monopole exclusif de la production, l'utilisation, la commercialisation et l'exportation de cette matière première vitale, avait réalisé à Youssoufia la quasi-totalité des infrastructures économiques, sociales et culturelles. D'ailleurs, les deux tiers de la population vivent, ici, de leur emploi au sein de l'unité phosphatière établie par l'OCP qui en assure le logement, la survie et l'essentiel des prestations sociales.

Les services sociaux de l'entreprise avaient érigé des écoles, une bibliothèque, une salle de cinéma, un foyer de jeunes pour activités sportives et culturelles, deux grands terrains de sport et un économat, une sorte de grande surface où les ouvriers et leurs familles font leurs achats à des prix moindres, bien entendu, que ceux affichés par les petits commerces privés de la ville.

En outre, la commune de Youssoufia est l'une des plus riches de la région car non seulement elle s'appuie largement sur les réalisations économiques et sociales de l'OCP mais endosse, en sus, une grande partie des dividendes par le biais de la fiscalité locale.

À côté d'une population plus ou moins homogène d'ouvriers avec leurs familles, unie par la similitude du mode de vie, l'égalité des ressources financières et la communauté du destin, des rêves et des frustrations, s'entassait un autre peuplade, d'un tout autre genre, des familles entières, fuyant l'oisiveté et la misère d'une campagne ingrate et hostile et venues se fixer, aux frontières de la décence et de la suffisance illusoires, dans l'espoir de trouver, un jour, un emploi à «l'Office». Il en ressortait, évidemment, toute une armée de chômeurs, de marchands ambulants, de ciréurs, de petits délinquants et de prostituées...

À l'écart de tout ce monde, jalousement et solidairement regroupés, les privilégiés habitaient dans un quartier résidentiel, reposant, comme par hasard, sur une colline qui surplombait la cité, composé de coquettes villas fraîchement construites et luxueusement entretenues. C'étaient dans leur majorité des cadres et ingénieurs de l'OCP, cohabitants avec les notabilités politiques et administratives locales.

Le Pacha (sous-préfet) de la ville, le Président du Conseil communal, le Chef de la police, le Commandant de la gendarmerie, le Receveur de la poste et le Médecin-chef étaient, parmi tout ce groupement fortuné, les personnalités les plus en vue, les plus épicées et les plus médiatisées par la rumeur publique.

Pour l'avenir du savoir, il y avait deux garderies, créées et gérées par les soins des services sociaux de l'OCP, quatre écoles primaires, un collège et un lycée. Les études universitaires devaient être cherchées à Casablanca et Rabat. Quelques années plus tard, des structures plus proches furent érigées à Safi, El Jadida et Marrakech.

La rentrée scolaire devait avoir lieu le 16 septembre. Cependant l'administration était

ouverte aux enseignants et aux parents d'élèves, une semaine au préalable. Je m'étais ainsi présenté au directeur de l'établissement, trois jours avant le jour «X». C'était un homme d'un certain âge, corpulent, de petite taille, à la démarche dynamique, au sourire charmant et au langage ferme mais exagérément fluide et courtis. Il m'avait reçu chaleureusement dans son bureau en ne cessant de marteler qu'il me trouvait beaucoup plus jeune que ce qu'il imaginait.

Il s'était enquis de mon installation, mon logement, mes éventuelles attaches familiales dans la région. Puis il était passé aux «choses sérieuses», disait-il. Il m'avait remis mon «emploi du temps» et trois listes dactylographiques de noms d'élèves, correspondant aux trois classes dont j'avais la charge pour cette année scolaire. Il s'agissait de deux classes de grands, de la quatrième année secondaire, niveau carrefour entre le premier cycle des études secondaires et celui du second, et d'une classe de petits, les heureux fraîchement titulaires du Certificat d'Études Primaires.

En passant en revue les listes des noms de ces inconnus petits enfants, tout en écoutant les explications du directeur, j'avais constaté que les grandes classes étaient d'une mixité disproportionnée, une dizaine de filles sur une quarantaine d'élèves, tandis que la classe de petits était dans des proportions presque égales. Cela dénotait d'une évolution lente mais sûre des mentalités. D'année en année, les jeunes filles du monde rural accédaient à l'école en de plus en plus grand nombre.

Le directeur, apparemment féru de son travail, s'était lancé dans son long discours d'entrée en matière. Il m'expliquait, au sujet des horaires et de l'emploi du temps, que le ministère voulait expérimenter, cette année, un nouveau système de répartition du temps et des programmes scolaires, importé du Canada. Entre deux versions, j'étais, par un heureux hasard, inclus dans la plus avantageuse. Ce système consistait, entre autres, à faire travailler les enseignants, en classe, seulement à mi-journée, l'autre moitié étant réservée aux préparations, à domicile, des cours et au contrôle du travail fourni par les élèves. J'étais tombé, fort heureusement, dans la tranche horaire qui me laissait une fin de semaine prolongée. J'étais libre à partir du samedi à midi jusqu'au lundi à 14 heures. Cela me convenait parfaitement car je pouvais disposer de suffisamment de temps pour assurer la poursuite, même à distance de mes études universitaires de droit.

Mon interlocuteur prenait trop au sérieux sa fonction, son rôle de directeur, de superviseur, de celui qui dirige, qui mène le jeu, celui qui oriente, qui contrôle, celui qui détient les clés de l'organisation et de la marche de tout son beau monde et même de la réussite.

Revêtant, tour à tour, la posture de patron paternaliste, celle de sage maître, celle d'ainé expérimenté et aguerri, il s'égalait dans l'explication, souvent quasi superflue du fonctionnement de son établissement et du déroulement de l'année scolaire. Il était son exposé par des détails excessivement anodins ou des récits d'intrigues médisantes.

Cela m'ennuyait jusqu'à l'agacement mais je ne pouvais absolument pas le lui laisser entrevoir. Je guettais les fins de séquences pour esquiver le geste de me lever mais les enchaînements entre ses multiples anecdotes pédantes étaient plus rapides... Le dénouement était intervenu enfin par l'entrée providentielle du surveillant général. Le bel orateur fit les présentations et me congédia, à contre-cœur.

(A suivre)

# Art & culture

## Tenue à Rabat de la première édition du "Grand Prix du patrimoine"

L'Association de protection et de promotion du patrimoine marocain et la Fondation Al Multaqa ont organisé, récemment au site archéologique de Chellah à Rabat, la cérémonie de remise des Prix de la première édition du "Grand Prix du patrimoine".

Cette première édition qui vise à rendre hommage aux personnalités et aux organisations qui se sont engagées dans des initiatives concrètes pour sauvegarder le patrimoine sous toutes ses formes, porte sur trois catégories, à savoir "la personnalité de l'année", "les organisations internationales" et celle "des organisations non gouvernementales", indique un communiqué de l'Association de protection et de promotion du patrimoine marocain.

Dans la catégorie "personnalité de l'année", le Prix a été décerné au conseiller de SM le Roi et co-président de la Fondation des trois cultures, André Azoulay, en considération de ses contributions et initiatives exceptionnelles, en faveur de la préservation du patrimoine culturel juif au Maroc et l'intérêt qu'il accorde à la promotion de la ville d'Essaouira et à la rénovation de nombre de monuments et cimetières juifs au Maroc.

S'agissant de la catégorie "les organisations internationales", le Prix a été attribué au directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), Salem Bin Mohammed Al Malik, en reconnaissance des initiatives de l'ICESCO dans la promotion et la protection du patrimoine culturel des pays du monde islamique, à



travers une série de programmes et colloques, en plus de l'inscription des sites historiques et éléments du patrimoine culturel sur les listes de cette Organisation.

Dans la catégorie des "Organisations non gouvernementales", le Prix est revenu au président de la Fondation Al Multaqa, Mounir El Kadiri Bouchich, en reconnaissance des efforts louables de la Fondation dans la consécration des valeurs de paix, de coexistence et de rapprochement entre les civilisations et en faveur de ses actions pour faire connaître le patrimoine soufi marocain.

A cette occasion, un colloque a été organisé en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication sous le thème "Le patrimoine culturel immatériel au Maroc, un modèle d'interaction des civilisations et de coexis-

tence religieuse".

Les participants à ce colloque ont mis l'accent sur l'engagement des institutions gouvernementales et des associations de la société civile dans la mise en œuvre des Hautes Directives Royales visant à protéger le patrimoine marocain et à en faire un levier de développement dans le Royaume.

Ils ont également souligné la nécessité de protéger et de préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel du Maroc, qui est "une composante essentielle de notre identité et notre culture, liant le passé au présent".

Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu au ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, en reconnaissance des efforts dé-

ployés par son département pour préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain et œuvrer au développement de l'arsenal juridique y afférent, à travers le dispositif "Made In Morocco".

Dans une déclaration à la MAP, le vice-président de l'Association de protection et de promotion du patrimoine marocain, Mourad Elajouti, a indiqué que l'organisation de la première édition du "Grand Prix du patrimoine" intervient dans un contexte marqué par des défis impliquant une grande vigilance pour contrer les tentatives d'appropriation illégale du patrimoine culturel et civilisationnel du Maroc et des autres pays.

M. Elajouti a aussi noté que le Maroc dispose d'un patrimoine culturel immatériel séculaire et représente un modèle dans le domaine de la coexistence entre les religions, soulignant que "la protection de notre patrimoine ne se limite pas à l'action du ministère ou d'une association, mais elle requiert la mobilisation des efforts des différentes parties prenantes, y compris les citoyens, les institutions gouvernementales, le secteur privé et les acteurs de la société civile".

Cette cérémonie a été marquée par la présence notamment du directeur du bureau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le Maghreb, Eric Falt, de l'ambassadeur de la République d'Éthiopie au Maroc, Isaïas Guta et de l'ambassadeur du Japon au Maroc, Ko Arimitsu Hideaki, ainsi que des diplomates, des acteurs culturels et des représentants de la société civile.

## Soirée au rythme de Malhounne et chants religieux à la mémoire de Feu Haj Abdelmajid Rahimi

Une soirée de Malhounne et de chants religieux a été organisée, samedi à Azemmour, sous le thème "Chants soufis en présence des Zaouias", à la mémoire de l'ancien chef d'orchestre du Festival international Malhouniat d'Azemmour et grand Zajjal, feu Haj Abdelmajid Rahimi, surnommé "Cheikh Al Malhounne".

Initiée par l'Association provinciale des affaires culturelles (APAC), en partenariat avec l'Association Ahmed Benrkia pour l'art du Malhounne et en coordination avec les Zaouias de la région et la commune d'Azemmour, cette soirée spirituelle, marquée par un cortège commémoratif organisé par les Zaouias Kadiria, Kattania, Hamdouchia, Aïssaouia et Chaïbia, a été ponctuée de chants de Samaa et Madih et d'un cocktail de Qsaïds du Malhounne, magistralement exécutés par la troupe Ahmed Benrkia, ainsi que de chants soufis et témoignages émouvants, en hommage à

l'âme de Feu Abdelmajid Rahimi

S'exprimant à cette occasion, Abdellatif Baydouri, président de l'Association provinciale des affaires culturelles a, dans une déclaration à la MAP, mis en exergue l'importance de cette rencontre spirituelle, organisée en présence des principaux Zaouias de la région, pour commémorer le quarantième jour du décès du pionnier du Malhounne à Azemmour, feu Abdelmajid Rahimi, notant que cette soirée offre aussi l'opportunité de se remémorer d'autres figures qui ont beaucoup donné à Azemmour, tels Abdelaadim Achmaoui, Abdallah Réda, Mohamed Belmahdi Azemmouri, ou encore Mohamed Ziad.

"Nous sommes impressionnés par la qualité du public présent ce soir à cette manifestation et nous ne ménagerons aucun effort, pour essayer avec nos partenaires, d'institutionnaliser cet événement et d'en faire une des manifestations phares d'Azemmour", a conclu le président de l'APAC.

A cette occasion, la soeur du défunt, Fatima Rahimi, a indiqué que feu Abdelmajid Rahimi s'est investi corps et âme depuis des décennies pour la promotion et la réussite des activités culturelles et artistiques réalisées dans cette cité, notant que son décès a affecté toute la population d'Azemmour, qui lui doit beaucoup pour le succès du Festival international Malhouniat d'Azemmour et la pérennité de cet art ancestral dans la région.

"Le regretté était aussi membre actif du bureau de l'Association Ahmed Benrkia, où il est resté, jusqu'au dernier jour, fidèle à ses principes de défendre, promouvoir et de pérenniser l'art du Malhounne", a-t-elle ajouté.

Dans une déclaration similaire, l'artiste Chaimae Erredaf a, au nom de l'Association Ahmed Benrkia, mis en relief le militantisme du défunt en faveur de l'art du Malhounne, tout en louant ses qualités humaines et les services rendus en faveur du Malhounne et de sa promotion.

Par ailleurs et en hommage à son défunt maître et fondateur, une chorale composée d'artistes en herbe et dirigée par Maallem Zaki Achmaoui, a gratifié le public par des Qsaïds du Malhounne dédiés au Prophète Sidna Mohammed, comme pour dire au défunt "Repose en paix Haj Abdelmajid Rahimi, la relève est assurée et le Malhounne est entre de bonnes mains".

Les cinq Zaouias se sont, tour à tour, succédé devant le public pour le mettre en transes au rythme des chants soufis (Samâa et Madih) dont les thèmes tournent autour de l'amour de Dieu et de Son Prophète, de la confiance en Dieu et des différentes valeurs nobles qui composent l'éthique soufie.

Les chants soufis véhiculent toujours des messages éducatifs pour les fidèles, a relevé Haj Mekki Sabbata de la Zaouia Kadiria, notant qu'il s'agit d'une expression humaine, enivrée de vin divin, dans son image la plus pure et la plus saine.

# Queen enregistre de nouvelles chansons avec Adam Lambert



Queen est prêt à enregistrer de nouvelles chansons avec Adam Lambert. 32 ans après que le groupe a sorti 'Immundo', son dernier album sorti du vivant de Freddie Mercury, le guitariste Brian May a révélé qu'il envisageait d'enregistrer de nouvelles chansons avec l'ancienne star d'"American Idol", Adam.

S'exprimant sur une radio américaine,

Brian a déclaré : « Nous avons un peu tâté le terrain. C'est juste que vous n'avez rien entendu. Il faudrait que ce soit quelque chose de si spécial que nous ayons envie de le présenter au public. »

Adam ajoute : « C'est beaucoup de pression si vous y réfléchissez. S'ils veulent sortir quelque chose de nouveau, il faut que ce soit d'un certain niveau. Il faut que ce soit la bonne

chose. Et je me suis toujours demandé s'il était approprié pour moi de faire du nouveau matériel. J'ai l'impression que cela me fait peur. »

L'évocation d'une nouvelle musique de Queen surprendra les fans, car Brian a récemment déclaré qu'il ne pensait pas que Queen ferait un jour un album de nouvelles chansons avec Adam, parce que les fans du groupe aiment trop Freddie.

## Bouillon de culture

### Concert

Le groupe de Reggae The Rulerz donnera un concert le 27 avril à 20h30 à la Villa des arts de Casablanca.

The Rulerz band a été fondé à Casablanca en 2015. Le groupe est composé de musiciens locaux (Maroc/France) et a vu ses débuts sur des scènes comme L'Boulevard (C.O.C Rugby), le Boultek centre de musiques actuelles, Backstage Casablanca, L'UZine, Chefchaouen et le Studio des arts vivants Casablanca.

La formation puise son inspiration dans le répertoire roots Reggae Jamaïcain / Dance Hall / Dub / Mashups aussi bien dans les covers qu'ils s'approprient que dans leurs propres compositions.

### Méломanes

Les méломanes de Rabat auront rendez-vous, le 25 mai, avec un concert du groupe K'Ima, à 20h à la Villa des arts.

K'Ima est une rencontre improbable de musiciens venant de différentes villes du Maroc, de milieux variés, aux goûts éclectiques. Le groupe joue une musique marocaine ponctuée de touches orientales, bercée d'une influence méditerranéenne et andalouse et parfois saupoudrée de sonorités internationales.

# Star Wars et Rey vont faire leur retour sur grand écran

Après plusieurs séries tirées de l'univers Star Wars pour sa plateforme de streaming, Disney promet trois nouveaux films ancrés dans une galaxie lointaine, rappelant au passage Rey, l'héroïne de la dernière trilogie achevée en 2019.

Chacun de ces films a été confié à des réalisateurs différents et se déroulera à une période distincte, a précisé vendredi Kathleen Kennedy, la présidente de Lucasfilm, le studio racheté par Disney en 2012, lors d'une convention à Londres, la "Star Wars Celebration".

L'un d'entre eux se situera ainsi 15 ans après l'ultime épisode de la dernière trilogie ("L'Ascension de Skywalker") et sera porté par Daisy Ridley, l'actrice britannique reprenant le rôle de Rey pour reconstruire l'ordre des Jedi.

Sa réalisatrice, Sharmeen Obaid-Chinoy ("Miss Marvel"), oscarisée à deux reprises pour des documentaires (catégorie court) dénonçant les violences contre les femmes, deviendra la première femme aux commandes d'un film de la mythique franchise, depuis sa création par George Lucas en 1977.

Ce statut devait revenir à la réalisatrice de "Wonder Woman 1984", Patty Jenkins, mais son film "Rogue Squadron", annoncé en 2020 pour 2023 par Disney, semble avoir été mis au placard, comme l'annonçait le magazine Variety en mars.

Sur scène, Sharmeen Obaid-Chinoy s'est réjouie de pouvoir s'immerger dans une "école de Jedi", elle qui a passé "une bonne partie de (sa) vie à rencontrer de vrais héros qui triomphent de régimes répressifs et surmontent des obstacles extraordinaires. C'est le cœur de Star Wars", a estimé la réalisatrice d'origine pakistanaise.

Déjà aux manettes du cinquième opus d'Indiana Jones, attendu en salles fin juin, le réalisateur James Mangold retracera quant à lui l'apparition des Jedi, 25.000 ans avant les premières intrigues de la saga déjà portées à l'écran.

Enfin, Dave Filoni ("The Mandalorian", "Ahsoka"), un habitué de la lucrative franchise, "orchestrera l'escalade de la guerre entre les restes de l'Empire et la Nouvelle République débutante", selon Kathleen Kennedy, qui promet

"bien d'autres" annonces "dans les prochains mois".

Celles de vendredi ont en tout cas été accueillies par les cris de joie des quelque 5.000 fans, privés de film tiré de leur saga favorite en salle depuis 2019, même s'ils devront attendre au mieux 2025.

Disney avait acheté Lucasfilm et sa franchise pour 4 milliards de dollars en 2012 et avait immédiatement démarré la production d'une nouvelle trilogie et des films dérivés "Solo" et "Rogue One", avant de freiner ses ambitions pour le grand écran.

La décision du géant du divertissement de se tourner davantage vers les séries télévisées était notamment liée à une diminution des revenus issus des cinémas, à des critiques plutôt moyennes pour les derniers longs métrages et, surtout, au lancement fin 2019 de son offre de streaming, Disney+.

Mais là aussi, Disney, en quête de rentabilité pour sa plateforme, pourrait ralentir la cadence. Disney+ compte près de 162 millions d'abonnés dans le monde, après en avoir perdu 2,4 millions pendant les trois derniers mois de 2022, une



première depuis son lancement en 2019. Si aucune nouvelle série n'a été annoncée vendredi, les fans ont toutefois pu découvrir les premières images des nombreuses productions attendues prochainement. L'actrice Rosario Dawson est notamment venue présenter "Ahsoka", annoncée pour le mois d'août et spin-off de la série à succès "The Mandalorian".

De même, Jude Law a donné un aperçu alléchant de "Skeleton Crew", également prévu cette année, où il interprète un Jedi entraînant quatre enfants égarés dans une étrange et dangereuse galaxie.

Egalement au programme,

"The Acolyte", enquête spatiale au casting très féminin, développée par la créatrice de "Poupée russe" (Netflix), Leslye Headland, ou encore la saison 2 de l'acclamée "Andor".

Dans un tout autre registre, les fans ont par ailleurs eu droit à un extrait d'"Indiana Jones et le Cadran de la destinée", en présence de Phoebe Waller-Bridge et Mads Mikkelsen, avant sa projection au Festival de Cannes.

La 15e édition de la "Star Wars Celebration" doit accueillir 60.000 visiteurs à Londres. C'est la première fois qu'elle est organisée en Europe depuis 2016.

JEU & LOISIRS

Mots flechés

OFFENSE	ROULÉ	DESCENDRE	ENGOURDI	PETIT CUBE	TAG	ENFERMER	GORGE
SILENCIEUX				CHARNIÈRE			
BARIL		ROMAINS		MÉTAL STAFF		POSSESSIF	
CONTRAINANT	CHOISIS FIN D'ANNÉE			ASSASSINÉ PAR CAÏN			
						QUARTIER DE BERLIN	
SYMBOLE DU NÉON		CARBONATE DE CALCIUM	EN PLUS ZINC	COULE EN FRANCE		VENU AU MONDE	
	INTERPRÈTE						CASSE
LIE DISCRÉDIT	FIN D'ANNÉE	EN VÉRITÉ		SYMBOLE DE L'ASTATE		RADIUM SUD	
				ENSUITE CANARDE	EN PRIME FORME D'ÊTRE		LISIÈRE
ANNONCE UNE SUITE		CHOISIT RÉCUSA				PORTEUR DE CHARGE	
GAÏNE	PÉPINS PARTIE DE CATCH					TOUFFLU ROMAINS	
			FIN DE VERBE		FIRMA-MENT		EN APNÉE
CRADOT							

Solution mots flechés d'hier

TOUTPET	FEU VERT	INDIQUE UN MANQUE	PARTIE DE PLAISIR	E	SÉRIE EN VILLE	HIC	LETTRES DE NELSON	MATIÈRE PLASTIQUE	D'ARRIÈRE RUSÉES	BRAGUE
D	È	S	I	N	V	O	L	T	U	R
COUCOU	N	A	R	C	I	S	S	E	O	C
PARTIE DU VIÊTNAM	T	N	EN ATTENTE	H	POSSÉSSIF	EN APNÉE	RÉPÉTI-TION	F	EN VOGUE	U
POINÇONNER	E	S	T	A	M	P	I	L	L	E
	O	R	MUSIQUE ESPAGNOLE SOPILUM	T	I	E	N	T	O	E
MÉTAL À LA MODE	I	N	EN TRANGE LIVING	N	S	PRÉPOSI-TION	E	N	P	S
BLAIR	N	A	S	E	VIEILLE CITÉ	U	R	DÉCOLLÉ	L	L
	N	E	AU BORD DES LARMES	E	M	U	PRÉCIP-ICE	A	B	I
SYMBOLE DU NÉON	M	J	PRONOM PERSONNEL	E	IMPAYÉE	CACHÉ	T	U	QUARTIER DE CAÏN	O
REFUSAIT	E	C	O	N	D	U	I	S	A	I
	A	N	LETTRES DE BRUTUS	U	T	U	ENLÈVERA	O	T	E
BERGE TERTIO	T	E	R	C	O	U	L	E	N	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.23.44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

- Insignifiants
- On clique dessus – Sport violent
- Prépositions – Toucha
- Apprîtes – Plan d'eau
- Circuit
- Propriété de la matière – Tableau
- Un allemand – Partes en éclats
- Abréviation pieuse – Animaux
- Héros suisse – Evaluai
- Coupée - Fiable

### VERTICALEMENT

- Rebelles
- Prête un de ses organes – Déshydraté
- Train-train – Longueur jaune
- Apathique
- Sélénium – Elle court Paris
- Sur une borne – Se font au labo
- Géant de l'informatique – Ventilées
- Visage Pâle de chez nous – Né
- Projet de praticien – Argon
- Réfléchi – Bien faite

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	I	N	I	A	T	U	R	E	S
2	E	V	E	N	T	E		E	P	I
3	S	O	N		R	E	U	N	I	R
4	M	I	N	C	E		N	O	N	E
5	E	R	I	E		A	I	M	E	
6	R	E		D	O	R	T		U	R
7	I		V	E	N	D	E	U	S	E
8	S	O	I	S		E		S	E	C
9	M	A	L		A	N	S	E		U
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S

## Grilles de sudoku

### Facile

		3		7				4
			4	5				
7	9		1	6	5			
8	6		3	2				
4	7	5	2	3	8	6		
		9	7		4	1		
1	2		8		7	9		
			4	3				
6		7		1				

### Moyen

	6	5	9		3	7		
			7		1			
	9	5			6			
		2			9	6		
	3	7	6	1		4		
6	2			9				
	6			8		9		
	4		5					
1	8			2	4	3		

### Difficile

		2		7	3			
	1	7			9			
	8	9	3					
4			2	3				
	2	4	5					
7	8			4				
		5	6	4				
4		8		1				
5	6		7					

### Expert

4	7			3	6			
1	5		4	7				
2		9						
7			6					
		5	8					
		3					5	
			1			7		
	7	6		9	3			
2	1			4	8			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

### Facile

7	6	3	5	4	9	1	2	8
4	2	9	1	8	3	5	6	7
5	1	8	7	2	6	3	4	9
8	5	4	9	6	7	2	1	3
2	3	6	4	1	8	7	9	5
1	9	7	3	5	2	6	8	4
3	8	1	6	7	4	9	5	2
9	4	5	2	3	1	8	7	6
6	7	2	8	9	5	4	3	1

### Moyen

3	8	4	7	9	1	5	2	6
7	6	1	5	2	4	9	8	3
2	9	5	6	3	8	7	4	1
9	1	3	2	5	7	4	6	8
6	5	7	8	4	3	2	1	9
4	2	8	9	1	6	3	7	5
5	7	6	3	8	2	1	9	4
1	3	2	4	6	9	8	5	7
8	4	9	1	7	5	6	3	2

### Difficile

7	5	9	8	6	1	3	4	2
3	2	8	9	7	4	5	1	6
1	4	6	2	5	3	7	8	9
2	9	3	1	8	5	6	7	4
6	1	4	7	9	2	8	3	5
5	8	7	4	3	6	9	2	1
9	7	2	6	4	8	1	5	3
4	6	5	3	1	7	2	9	8
8	3	1	5	2	9	4	6	7

### Expert

6	9	3	2	5	7	1	8	4
2	1	4	9	6	8	7	5	3
7	8	5	3	1	4	2	9	6
4	2	9	8	7	1	3	6	5
8	3	6	5	4	2	9	7	1
1	5	7	6	3	9	8	4	2
5	6	2	7	8	3	4	1	9
9	7	1	4	2	6	5	3	8
3	4	8	1	9	5	6	2	7

## Recettes

## Poulet frit, sauce au fromage

**Ingrédients :**

Poulet mariné  
500 ml (2 tasses) de lait  
60 ml (1/4 tasse) de jus de citron  
10 ml (2 c. à thé) d'estragon séché  
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'ail  
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'oignon  
5 ml (1 c. à thé) de sel  
1 kg (2,2 lb) de hauts de cuisses de poulet désossés et sans la peau (environ 12 hauts de cuisses)

**Panure**

450 g (3 tasses) de farine tout usage non blanchie  
15 ml (1 c. à soupe) d'estragon séché  
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'ail  
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'oignon  
15 ml (1 c. à soupe) de flocons de piment broyé  
15 ml (1 c. à soupe) de poivre noir moulu  
5 ml (1 c. à thé) de sel  
Huile végétale, pour la friture

**Sauce au fromage**

30 ml (2 c. à soupe) de beurre  
2 gousses d'ail, hachées  
30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie  
375 ml (1 1/2 tasse) de lait  
300 g (11 oz) de fromage à pâte ferme à croûte lavée, sans la croûte et râpé  
1 piment jalapeño, épicé non, haché  
2,5 ml (1/2 c. à thé) de poivre noir moulu

**Préparation :****Poulet mariné**

Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Laisser macérer 30 minutes ou réfrigérer jusqu'à 24 heures.

**Panure**

Préchauffer l'huile de la friteuse à 165 °C (325 °F). Placer une grille sur une plaque de cuisson ou la tapisser de papier absorbant.

Entre-temps, dans un grand bol, mélanger la farine avec les épices et le sel. Égoutter le poulet et le placer sur une deuxième plaque de cuisson. Conserver la marinade.

Enrober un morceau de poulet à la fois dans le mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Tremper dans la marinade. Égoutter et enrober de nouveau dans le mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Réserver sur une autre plaque de cuisson.

Frire 4 morceaux à la fois dans l'huile de 8 à 10 minutes, selon l'épaisseur du poulet ou jusqu'à ce qu'un thermomètre inséré au centre d'un morceau indique 82 °C (180 °F). Attention aux éclaboussures. Égoutter sur la plaque avec la grille. Réserver les morceaux frits au chaud (dans un four préchauffé à 95 °C/200 °F) le temps de cuire le reste du poulet.

**Sauce au fromage**

Dans une casserole à feu moyen, fondre le beurre avec l'ail. Ajouter la farine et poursuivre la cuisson 30 secondes en remuant au fouet. Ajouter le lait en fouettant. Porter à ébullition et laisser mijoter doucement 2 minutes ou jusqu'à ce que le mélange épaississe. Saler. Retirer du feu.

Ajouter la moitié du fromage, le piment et le poivre dans la béchamel en remuant jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu. Réchauffer à feu doux, au besoin, sans faire bouillir. Ajouter le reste du fromage dans la béchamel chaude au moment de servir pour que le fromage forme des fils et s'étire quand on y trempe le poulet.

Servir le poulet frit avec la sauce au fromage chaude. Accompagner d'une salade, si désiré.



## Soupe aux légumes

**Ingrédients**

1 oignon haché  
30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive  
2 carottes, pelées et coupées en dés  
2 branches de céleri, coupées en dés  
1/2 rutabaga, pelé et coupé en dés  
1 boîte de 796 ml (28 oz) de tomates italiennes, broyées avec les mains  
1,25 litre (5 tasses) de bouillon de poulet  
150 g (1 tasse) de gourganes ou de petits pois surgelé(s)

**Préparation :**

Dans une casserole à feu moyen, attendrir l'oignon dans l'huile. Ajouter les carottes, le céleri et le rutabaga. Poursuivre la cuisson 5 minutes. Ajouter les tomates et le bouillon. Porter à ébullition.

Couvrir et laisser mijoter 40 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Saler et poivrer. Ajouter les gourganes et poursuivre la cuisson de 2 à 5 minutes.

Si désiré, servir avec le feuilleté au fromage Oka.



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DRAA TAFILALTE  
PROVINCE D OUARZAZATE  
COMMUNE TELOUET

AVIS  
AU EXAMINS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2023  
ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1er GRADE

La Commune de Telouet Organise le 05 Mai 2023, à 10h 00mn l'examen d'aptitude Professionnelle Pour L' Accès Aux Grade Ci après.

GRADES D'ACCES	DATE DEROULEMENT	CONDITION DE PARTICIPATION	DATE DE CLOUTURE DE DEPOTS DES DOSSIERS	NOMBRE DE POSTES ATTRIBUES
Adjoint Technique de 1er grade	05 Mai 2023	Des adjoints techniques de 2 eme grades Ayant Au moins 6 ans D'ancienneté dans leurs Grade.	25 Avril 2023	1

N° 2528/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
COMMUNE BOUSKOURA  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX  
N°.....D.S/D.T.C

APPEL D'OFFRE OUVERT  
N°2/2023/CB/DTC

Le jeudi 11 mai 2023 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA RP 3009 SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA  
PROVINCE DE NOUACEUR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250 000 ,00 DH (deux Cent cinquante mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 597 420,80 DH (sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt dirhams et 80cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voies électronique Conformément à l'article 41 de l'Arrêté du ministère de l'économie et des finances n°1982-21 DU 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons les catalogues et les attestations d'origines doivent être déposées dans la division des travaux communaux au plus tard un jour ouvrable avant l'ouverture des plis avant 16h30.

Une réunion et une visite des lieux sont prévues le jeudi 27 avril 2023 à 10heure de part sera effectué du siège de la commune pour prendre connaissance du matériel à installer.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article5 du règlement de consultations.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Secteur	Accordé à titre définitif Qualifications exigées	Classe
J	J4	1

N° 2530/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/PMRC/06/2023  
ORGANISATION DES RENCONTRES PRIVILÈGES DANS PLUSIEURS VILLES  
DU ROYAUME DU MAROC  
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le marché sera adjugé en lot unique.

Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mardi 16 Mai 2023 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boundoq, Mail Central -Hay Riad- Rabat.

La caution provisoire est prévue à **6.000 DH**.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchéspublic.gov.ma](http://www.marchéspublic.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **497.520,00 DH TTC (Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises)**.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

Holding Al Omrane, SA à Directoire et à Conseil de Surveillance  
RC 26.807 - ICE 00155164800095, [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)  
Adresse : 5, Rue Boundoq, Mail Central, Hay Riad, Rabat  
Tél : 05 37 56 91 91 - Fax : 05 37 56 63 92

N° 2529/PA

المملكة المغربية  
رئيس الحكومة  
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للبريد والمواصلات



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023/INPT

Le **09 Mai 2023 à 10h00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**La location des licences d'utilisation d'une solution en ligne pour la détection de plagiat dans les documents pour le compte de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT).**

**Cet appel d'appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)) et à partir du site web suivant : ([www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma)).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée, par an, à la somme de :

- ✓ Estimation du montant minimum en dirhams TTC : Soixante-dix-huit mille dirhams TTC (**78.000,00 DH/TTC**).
- ✓ Estimation du montant maximum en dirhams TTC : Cent cinquante-six Mille dirhams TTC (**156.000,00 DH/TTC**).


Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

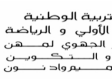
- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°031/PC



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي  
والمهنة  
والتدريب  
والتكوين  
والتأهيل



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat

### Avis de consultation architecturale et Appels d'offres

Il sera procédé au siège principale du Centre Régionale des métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEF) à Guelmim; Avenu Al Massira Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale et les appels d'offres suivants :

N° CA/AO	OBJETS	CAUTION PROVISOIRE	AGREMENT/QUALIFICATION	BUDGET PREVISIONNEL POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
CA/01/2023/CRMEF/GON	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de deux (02) salles d'enseignement générale en étage sur deux salles existantes plus cage d'escalier au siège principal du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Guelmim	Néant	Architecte	800 000 Dhs HT. (Huit cent mille dirhams HT).	08/05/2023 à 10H00
AO 01/2023/CRM EF/GON	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de deux (02) salles d'enseignement générale en étage sur deux salles existantes plus cage d'escalier au siège principal du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Guelmim	Néant	Agrément d'assurance et de réassurance	30 000 Dhs TTC (Trente mille dirhams TTC)	08/05/2023 à 11H00
AO 02/2023/CRM EF/GON	Etude géotechniques et suivi des travaux de construction de deux (02) salles d'enseignement générale en étage sur deux salles existantes plus cage d'escalier au siège principal du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Guelmim	Néant	Qualification: EG1 catégorie: 4 Qualification: CQ1 catégorie: 4	20 000 Dhs TTC (Vingt mille dirhams TTC)	08/05/2023 à 12H00
AO 03/2023/CRM EF/GON	Gardiennage et surveillance du siège du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Guelmim	10 000,00 dhs dix mille dirhams	Autorisation de l'activité de gardiennage	350 000 dhs TTC (Trois cent cinquante mille dirhams TTC)	09/05/2023 à 10H00
AO 04/2023/CRM EF/GON	Nettoyage des locaux du siège principal du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation à Guelmim	5 000,00 dhs cinq mille dirhams	Néant	65 000 dhs TTC (Soixante-cinq mille dirhams TTC)	09/05/2023 à 11H00

Les dossiers de la consultation architecturale et des appels d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège du Centre Régionale de l'Éducation et de la Formation Guelmim Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

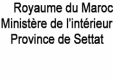
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles (27, 29 et 31 pour les appels d'offres) et (100, 101 et 102 pour la consultation architecturale) du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au CRMEF à Guelmim.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 2531/PA**



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie régionale d'Éducation et de formation marakech safi  
Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 37/PRDTS/IT/2023

*Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur*

**Le 05/05/2023 à 10 heures** il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour les travaux de construction d'un centre de santé rural niveau 2 à la commune de Ras El Ain -Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humains de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Le prix d'acquisition des plans est de : **15,00 dh (quinze dirhams)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **trente mille dirhams (30 000,00Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 361 414,00dh TTC (deux million trois cent soixante et un mille quatre cent quatorze dirhams TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement:

Effectuer le dépôt des plis et des offres par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) selon les prescriptions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 portant application de l'article 156 du décret précité pour la petite et moyenne entreprise nationale .

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteurs suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
<b>A</b>	<b>4</b>	<b>A.2</b>

**N° 2532/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N 5/2023

Le 09 Mai 2023 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

#### Plan de Campagne 2023 : Travaux de traitement des accotements de la RP3028 du PK0+000 au PK13+850 sur 9200 m sur des sections discontinues –Province Nouaceur/Médiouna- relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000 Dirhams (**Cinq mille DHS**).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **285.552,00 DHS TTC (Deux cent quatre vingt cinq mille cinq cent cinquante deux dirhams TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982 -21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification des laboratoires de bâtiment et des travaux publics délivré par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Activité	Qualification	catégorie
<b>B- Travaux routiers et voiries urbaine</b>	<b>B5 : Assises non traités et enduits superficiels</b>	<b>5</b>

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 2534/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie régionale d'Éducation et de formation marakech safi  
Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna

### Avis d'appels d'offres ouverts sur offres des prix n° : 05/KS/2023

Le 09/05/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunions sise au siège de la Direction provinciale, BD YOUSSEF BEN TACHFINE, Route de BENI MELLAL, EL KELAA DES SRAGHNAS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix : N° 05/KS/2023 pour :

LOT N°	OBJET
01	Achat de fournitures de bureau, de reprographiques, informatiques et audio-visuelles pour le compte des écoles primaires, des lycées collégiaux, des lycées qualifiants et de la vie scolaire relevant de la direction provinciale d'El kelaa des sraghna,
02	Achat de fournitures de bureau, de reprographiques, informatiques et audio-visuelles pour le compte des services administratifs, du centre provincial des examens, des salles d'orientations et de la formation continue relevant de la direction provinciale d'El kelaa des sraghna,

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations (TTC) établis par le maître d'ouvrage sont fixés comme suit :

LOT N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations des prestations en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	10 000.00	Dix mille dirhams	349 742.50	Trois cent quarante neuf mille sept cent quarante deux dirhams 50cts
02	10 000.00	Dix mille dirhams	272 569.00	Deux cent soixante douze mille cinq cent soixante neuf dirhams

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières –Bureau des marchés- de la direction provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'unité des Achats, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Safi.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982- 21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 05 du règlement de la consultation.

**N° 2533/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION FES-MEKNES  
PROVINCE D'IFRANE  
COMMUNE BEN SMIM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 04/CBS/2023

Le : 08/05/2023 à 11h, Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ben Smim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : Electrification basse tension de la station d'un supprimeur de renflement au village AIT TALEB AKKA de la commune BEN SMIM. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service

technique, de la commune Ben Smim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 dhs (cinq mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (Huit cent quatre-vingt mille trente-deux dirhams) 132 688,51 dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-

349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique, de la commune Ben Smim.

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés public

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 2538/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE SKHIRAT-TEMARA  
COMMUNE D'AIN EL AOUA  
REGIE DE RECETTES

**Avis d'adjudication aux enchères publiques pour ventes des vanishers**

Le jeudi 4 mai 2023 à 11h du matin, il sera procédé au fourrière communal à un courtage public en vue de vendre des équipement et outils dispensable ceux qui sont intéressés par ces ventes doivent se présenter au service des affaires financières pour poser une demande d'inspection des outils soumis au courtage public menu de la carte d'identité du période de La date de publication de cette annonce jusqu'au 28 avril 2023, sous réserve des conditions suivantes

La visite du lieu soit le mardi 2 mai 2023, à partir de 10h00 à 15h00,

. La caution temporaire est un montant de 2000,00 à présenter directement avant le début du courtage au président du comité.

-L'enchérisseur qui a obtenu le courtage paie le prix en totalité avec une majoration de 10% en pourcentage d'ovulation

Le concurrent, qui a obtenu le courtage, doit retirer le matériel et les outils dans les trois jours à compter de la date d'achat

Outils a vendre	nombre	Prix de depart
Ordinateurs	9	2500.00 dh
imprimantes	9	
Telephone fixe	7	
Ecrans	8	
calculatrice	1	
Spirale	1	
onduleur	5	
scanner	1	
Baffe	1	
vache	1	
Equipement électrique		20000.00 dh
Tentes	6	2000.00dh
Eponge		
Oreillers et tapis		
Tranches d'arbre ; cadre fenêtres et portes	72 t	0.35 pour le kg
Bacs a ordures	170	3.50 pour kg
pneus	56	
Panneaux de signalisation	10	3.00 kg
Brouette	3	
extincteur	1	
Une lampe	2	
Pieces de change		

Pour plus d'information veuillez contacter le service des affaires financière.

N° 2537/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2023  
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)**

Le Mardi 09 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma,

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille dirhams (6 000,00 dhs)**

**L'estimation des coûts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :**

**Trois cent quarante-sept mille soixante Dirhams cinquante-six Centimes (347 060,56 dhs) TTC**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**- Le dossier technique comprend :**

- Il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Secteur d'activité	qualification	Classe
A : Construction	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2535/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE TAZA  
CERCLE DE TAHLA  
CAIDAT BENI OUARAIN EL GHARBIA  
COMMUNE SMIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 01/2023/C.S**

Le 11 MAI 2023 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux du Conseil communal de SMIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet Travaux d'assainissement liquide du centre de SMIA 2eme tranche à la commune de SMIA PROVINCE DE TAZA .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service marche du conseil communal de SMIA ; à l'adresse suivante commune Smia cercle TAHLA Pce TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : Cent cinquante mille Dirhams. (150.000.00dhs)

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 7.921.380,00 dhs TTC

(Sept million neuf cent vingt et un mille trois cent quatre vingt dirhams cts.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises fournis par le ministère de l'équipement et de l'eau comportant :

SETEUR	CLASSE	QUALIFICATION
C	2	C3 : Travaux courants de réseau d'assainissement et ouvrages annexes
B	3	B6 : assises traitées et enrobés à chaud
Y	4	Y7 : travaux de réalisation des canaux de drainage et d'évacuation des canaux des crues en maçonnerie ou en béton armé.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique comme indiqué par l'article 9 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 2536/PA

Sté «JUDAR CASH»  
SARL  
RC 31335  
Adresse: 14 Rue B14 Lot  
El Feth DEM (Garage)  
Oujda  
Dissolution anticipée de  
la société  
Suite à l'assemblée générale  
du 26/10/2022/29/11/20221,  
il a été décidé:  
-La dissolution de la so-  
ciété.  
-La nomination de Mr  
JUDAR MOHAMMED  
en qualité de liquidateur et  
lui conféré à cet effet les  
pouvoirs pour procéder à  
la liquidation de la société.  
-Le siège de liquidation est  
fixé à 14 Rue B14 Lot El  
Feth DEM (Garage) Oujda.  
Le dépôt légal a été effec-  
tué au secrétariat greffe du  
tribunal de commerce  
d'Oujda sous n°450 en  
date du 03/02/2023.

N° 2539/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Enseignement  
Supérieur de la Recherche  
Scientifique  
et de l'Innovation  
Office National  
des Œuvres Universitaires  
Sociales et Culturelles  
Cité Universitaire Oujda  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01/2023  
(Séance publique)  
Le 09 mai 2023 à 11h00mn,  
il sera procédé, à l'admini-  
stration de la Cité Uni-  
versitaire Oujda sise à  
quartier ALKODS, BP417,  
à l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'appel d'offres sur  
offres de prix en séance  
publique, pour la passa-  
tion d'un marché recon-  
ductible concernant : Les  
prestations de Sécurité de  
surveillance et de gardien-  
nage des Bâtiments et lo-  
caux Administratifs de la  
Cité Universitaire Oujda  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
du chef du service des af-  
faires économiques de la  
cité universitaire Oujda.  
Il peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics  
:www.marchespublics.gov.  
ma  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à VINGT  
MILLE DHS./ . (20.000,00  
Dhs). TTC  
L'estimation du coût des  
prestations est fixée à : 2  
570 184,00 Dirhams TTC  
(Deux million cinq cent  
soixante dix mille cent  
quatre vingt quatre Di-  
rhams TTC)  
Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent-  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 27 -29  
ET 31 du décret n° 2-12-  
34 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du chef du service des  
affaires économiques de la  
cité universitaire Oujda.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bu-  
reau précité.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission

d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
-Soit déposer leurs offres  
par voie de soumission  
électronique via le portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultation.  
N° 2540/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM-OUED  
NOUN  
PROVINCE  
DE GUELMIM  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
Avis d'appel  
d'offres ouvert  
n° 01/INDH/2023

Le 08/05/2023 à 11h00  
min Il sera procédé, dans  
la salle n°2 au Secrétariat  
Général de la Province de  
Guelmim à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offre de  
prix, pour les Etudes tech-  
niques et suivi des travaux  
de construction des cinq  
unités préscolaires -type I-  
situées aux communes terri-  
toriales Ifrane A/S, Abay-  
nou et Taghijit à la Pro-  
vince de Guelmim (Plan  
d'action 2023).  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à la Divi-  
sion des Budgets et Mar-  
chés de cette Province, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
Mille Dirhams (1.000,00  
dhs).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de Soixante  
Mille Dirhams et Zéro  
Centime (60.000,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, 31 et 148 du décret n°2-  
12-349 relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposés leurs plis par  
voie électronique au por-  
tail des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
- soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception, au bu-  
reau d'ordre de cette  
Province.  
- soit les déposer contre ré-  
cépissé dans le bureau pré-  
cité.  
- soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.  
Il est exigé la production  
de la Copie légalisée du  
certificat d'agrément relatif  
au domaine d'activité : DI

ou bien D14.  
Les entreprises non instal-  
lées au Maroc doivent  
fournir le dossier tech-  
nique tel que prévu par le  
règlement de la consulta-  
tion  
N° 2541/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KENITRA  
CERCLE  
LALLAMIMOUNA  
CAIDAT SIDI BOUBKER  
EL HAJ  
COMMUNE SIDI  
BOUBKER EL HAJ  
Avis d'appel d'offres  
ouvert sur l'offre des prix  
N°:01/CSBH/2023

Le 09/05/2023 à 11 H il  
sera procédé, dans le bu-  
reau de Mr le Président de  
la commune de SIDI  
BOUBKER EL HAJ, à l'ou-  
verture des relatifs à l'ap-  
pel d'offres ouvert sur  
offres de prix pour les :  
Travaux d'alimentation en  
eau potable par BF au  
douar OULED BOUH-  
MIDA à la commune de  
SIDI BOUBKER EL HAJ  
Province de KENITRA.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
Service Technique de la  
commune de SIDI BOUB-  
KER EL HAJ, il peut égale-  
ment être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés de l'Etat : www.mar-  
chespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à :  
(30.000,00DHS).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Trois cent  
neuf mille, six cent cin-  
quante-un dirhams 52 cts  
(309.651,52dhs)TTC.  
Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux dispo-  
sitions des articles 27,29,31  
et 148 du décret n° 2-12-  
349 du 8 Joumada I 1434  
(20mars 2013) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
\* soit procéder à l'envoi  
électronique des offres à  
partir du portail des mar-  
chés publics www.mar-  
chespublics.gov.ma  
\* soit envoyer leurs plis,  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception,  
au bureau d'ordre de la  
commune SIDI BOUBKER  
EL HAJ.  
\* Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du service précité.  
\* Soit les remettre au Prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de consultation.  
N° 2542/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION BENI MELLAL-  
KHENIFRA  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
PACHALIK

DE KHENIFRA  
COMMUNE  
DE KHENIFRA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES DES PRIX  
OUVERT  
N° :02/2023/SRF

Le 09/05/2023 à 11heures  
du matin, il sera procédé  
dans le bureau du prési-  
dent la Commune de Khé-  
nifra à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres  
des prix ouvert pour :  
L'EXPLOITATION DE LA  
GARRE ROUTIERE ET  
SES LOCAUX DE LA  
VILLE DE KHENIFRA.  
Les dossiers des partici-  
pants doivent être  
conformes aux exigences  
du décret n°2-12-349 du  
08Joumadaouloula 1434  
(20Mars 2013) fixant les  
conditions et les formes de  
passation des marchés de  
l'Etat ainsi que certaines  
règles relatives à leur ges-  
tion et à leur contrôle.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
de développement des re-  
sources financières au  
siège de la Commune de  
KHENIFRA, il peut égale-  
ment être téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
publics : www.marchéspu-  
blics.gov.ma.  
- Cautionnement provi-  
soire est fixé à 100.000,00  
DHS.(Cent mille dirhams)  
- L'estimation du prix d'ex-  
ploitation est fixée à : 1.300.  
000,00DHS. (Un Million  
Trois cent mille dirhams).  
Le contenu ainsi que la  
présentation et dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions prévues  
de l'article :27,29 et 31 du  
décret n°2-12-349  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le  
service de développement  
des ressources financières  
au siège de la Commune  
de KHENIFRA.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
service précité.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis  
- Soit les envoyer à partir  
du portail :www.marchés-  
publics.gov.ma  
Les pièces justificatives  
(dans les dossiers Admini-  
stratif, Technique, addi-  
tif, et Financier) à fournir  
sont celles prévues de l'ar-  
ticle 04 du règlement de  
consultation.  
N° 2543/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture, de la  
Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
DIRECTION  
REGIONALE  
DE L'AGRICULTURE DE  
LA REGION DE BENI  
MELLAL-KHENIFRA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'AGRICULTURE DE  
BENI MELLAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
07 /2023 /DPA /4 /FIDA  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Mardi (09/05/2023) à  
10 heures , il sera procédé,  
dans les Bureaux de la Di-  
rection provinciale de  
l'Agriculture de Beni Mel-  
lal, à l'ouverture des plis  
relatifs à l'Appel d'Offres  
sur Offres de Prix, ayant  
pour objet  
Travaux de création des  
points d'eau : Création de  
Deux citernes enterrées et  
abreuvoirs au douar  
d'Idiss dans la commune  
territoriale de Boutferda,  
dans le cadre du projet de  
développement rural des  
montagnes de l'Atlas  
(PDRMA), province de  
Beni Mellal.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
support de la D.P.A, Rue  
de Safi Quartier Adminis-  
tratif Béni-Mellal, il peut  
être téléchargé à partir du  
portail marocain des mar-  
chés public :  
http://WWW.marchéspu-  
blics.gov.ma;  
• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
:Quinze mille dirhams  
(15 000,00Dhs).  
• L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de :Sept  
cent neuf mille deux cent  
DIRHAMS (709 200.00  
dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27;  
29 et 31 du décret n°2-12-  
349 du 08 Joumada I 1434  
(du 20 Mars 2013) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récé-  
pissé, leurs plis dans le bu-  
reau des marchés de la  
DPA de Beni Mellal  
• Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bu-  
reau précité.  
• Soit les remettre séance  
tenante au Président de la  
Commission d'Appel  
d'Offres au début de la  
Séance, et avant l'ou-  
verture des plis.  
• Soit déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics  
www.marchéspublics.gov.  
ma, conformément à l'ar-  
rêté du ministre de l'éco-  
nomie et finances n°20-14  
du 8 Kaâda 1435(4 septem-  
bre 2014).  
Il est prévu une visite des  
lieux le Mardi  
25/04/2023 à 09 heures à  
partir du siège de la Direc-  
tion Provinciale de l'Agric-  
ulture de Beni Mellal  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de consultation.  
Les concurrents non instal-  
lés au Maroc doivent  
fournir le dossier tech-  
nique tel que prévu par le  
règlement de consultation.  
N° 2544/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
DIRECTION  
REGIONALE  
DE L'AGRICULTURE DE

LA REGION DE BENI  
MELLAL-KHENIFRA  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'AGRICULTURE DE  
BENI MELLAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
08/2023 /DPA /4 /FIDA  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le Mercredi (10/05/2023  
à 10 heures , il sera pro-  
cédé, dans les Bureaux de  
la Direction provinciale de  
l'Agriculture de Beni Mel-  
lal, à l'ouverture des plis  
relatifs à l'Appel d'Offres  
sur Offres de Prix, ayant  
pour objet  
Travaux de création des  
points d'eau : Création de  
Deux citernes enterrées et  
abreuvoirs au douar de Ti-  
ghaz dans la commune ter-  
ritoriale de Boutferda,  
dans le cadre du projet de  
développement rural des  
montagnes de l'Atlas  
(PDRMA), province de  
Beni Mellal.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
support de la D.P.A, Rue  
de Safi Quartier Adminis-  
tratif Béni-Mellal, il peut  
être téléchargé à partir du  
portail marocain des mar-  
chés public :  
http://WWW.marchéspu-  
blics.gov.ma;  
• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
:Quinze mille dirhams  
(15 000,00Dhs).  
• L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de :Sept  
cent neuf mille deux cent  
DIRHAMS (709 200.00  
dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27;  
29 et 31 du décret n°2-12-  
349 du 08 Joumada I 1434  
(du 20 Mars 2013) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récé-  
pissé, leurs plis dans le bu-  
reau des marchés de la  
DPA de Beni Mellal  
• Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bu-  
reau précité.  
• Soit les remettre séance  
tenante au Président de la  
Commission d'Appel  
d'Offres au début de la  
Séance, et avant l'ou-  
verture des plis.  
• Soit déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics  
www.marchéspublics.gov.  
ma, conformément à l'ar-  
rêté du ministre de l'éco-  
nomie et finances n°20-14  
du 8 Kaâda 1435(4 septem-  
bre 2014).  
Il est prévu une visite des  
lieux le Mardi 25/04/2023  
à 09 heures à partir du  
siège de la Direction Pro-  
vinciale de l'Agriculture  
de Beni Mellal  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de consultation.  
Les concurrents non instal-  
lés au Maroc doivent  
fournir le dossier tech-  
nique tel que prévu par le  
règlement de consultation.  
N° 2545/PA

Fiduciaire BEL FISC  
136 Appt. 03 BD. AINE  
CHEIKH BEJAAD  
CONSTITUTION  
Rima Cach bejaad  
Au terme d'un acte sous  
seing privé du  
04/11/2022 à Bejaad, il a  
été établi les statuts  
d'une société SARL AU  
dont les caractéristiques  
sont en suivantes :

Dénomination : Rima  
Cach bejaad SARL A.U  
Objet social : Transfert  
d'argent.  
- Et plus généralement,  
toutes opérations quelles  
conques commerciales,  
les industriels, mobiliers,  
immobiliers, ou fin au  
cièresse directement ou  
indirectement en totalité  
ou en partie aux objets ci-  
dessus spécifiés ou favo-  
risant le développement  
de la société.  
Siège social : N° 26 RUE  
08 LOT EL FATH BE-  
JAAD  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00  
dhs divisé en 1000 parts  
de 100,00 dhs chacune,  
toutes entièrement libé-  
rées proportionnelle-  
ment aux apports  
comme suit:  
- KHAMRICH KHA-  
DIJA : 1000 parts  
Gérance : Mlle KHAM-  
RICH KHADJIA, gérante  
pour une durée illimitée  
avec les pouvoirs les plus  
étendus pour agir au  
nom de la société.  
Le dépôt légal a été effec-  
tué au greffe de tribunal  
de première instance de  
Bejaad le 21/11/2022  
sous le numéro 52/2022.  
R.C 593/Bejaad

N° 2547/PA

ROYAUME DU  
MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°01/ INDH / 2023

Le 09 / 05 / 2023 à 10  
heures, il sera procédé,  
dans les bureaux du se-  
crétariat général de la  
Province de Khouribga à  
l'ouverture des plis rela-  
tive à l'appel D'offres  
Ouvert sur offre de prix  
pour : TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN  
OUVRAGE D'ART Y  
COMPRIS ACCES DE  
LA PISTE RELIANT  
DOUARS TOUANS  
ET LAGHZAOUNA A  
LA COMMUNE FOKRA  
/ PROVINCE DE  
KHOURIBGA-  
Le dossier de d'Appel  
D'offres doit être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics  
ww.marchespublics.gov.  
ma  
-Le cautionnement pro-  
visoire fixé à : Soixante

Dix Mille Dirhams(70  
000 DH), doit être déposé  
sous format électronique  
au portail des marchés  
publics conformément à  
l'art 14 de l'arrêté  
N°1982-21 du 14 Décem-  
bre 2021 du MEF.

-L'estimation du cout des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est  
fixée à,  
DEUX MILLIONS CINQ  
CENT TRENTE QUATRE  
MILLE SIX CENT  
QUATRE VINGT HUIT  
DIRHAM toutes taxes  
comprises (2 534 688,00  
DH TTC)

- Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
148 du décret n° 2.12.349  
relatif aux marchés pu-  
blics ainsi qu'à l'arrêté  
du MEF N°1982-21 du 14  
Décembre 2021 relatif à  
la dématérialisation des  
procédures de passation  
des marchés publics et  
des garanties pécu-  
niaires.

Les candidats doivent :  
Déposer leurs dossiers  
par voie de soumission  
électronique via le portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
v.ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 04 du  
règlement de consulta-  
tion

- Dossier technique com-  
prenant:

- Pour les concurrents  
installés au Maroc :

Présenter une copie léga-  
lisée du certificat de qua-  
lification et de  
classification dans les  
secteurs suivants :

- Secteur : D  
- Classe minimum : 4  
- Qualifications exigées :

D1

-- Pour les concurrents  
non installés au Maroc :  
a-- Une note indiquant  
les moyens humains et  
techniques des concu-  
rents, le lieu, la date, la  
nature et l'importance  
des prestations qu'il a  
exécutées ou à l'exécu-  
tion desquelles il a parti-  
cipé.

b-- Les attestations déli-  
vrées par les hommes de  
l'art sous la direction  
desquels lesdites presta-  
tions ont été exécutées ou  
par les bénéficiaires pu-  
blics ou privés desdites  
prestations avec indica-  
tion de la nature des  
prestations, le montant,  
les délais et les dates de  
réalisation, l'apprécia-  
tion, le nom et la qualité  
du signataire.

N° 2548/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de  
Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni- Mellal

Secrétariat Général  
DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
SEANCE PUBLIQUE  
N° 02/C.A /PRDTS-  
FDR/2023

Le 27/05/2023 à 10  
Heures, il sera procédé  
en séance publique, dans  
les bureaux de Secréta-  
riat Général de la pro-  
vince de Béni- Mellal  
(DBM) à l'ouverture des  
plis des architectes rela-  
tifs à la consultation ar-  
chitecturale pour :  
REALISATION DES  
ETUDES ARCHITECTU-  
RALES ET SUIVI DES  
TRAVAUX CONCER-  
NANT LA MISE A NI-  
VEAU DU  
DISPOENSAIRE BA-  
ZAZA CT OULED  
YAICH ET CONSTRU-  
CTION D'UN 1 LOGE-  
MENT POUR  
INFIRMIERS AU CENTRE  
OULED SAID EL  
OUED - PROVINCE  
BENI MELLAL.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut  
être retiré de la Division  
du Budget et des Marchés/  
Service des Marchés de  
cette province.  
Il peut être également té-  
lchargé à partir du por-  
tail des marchés publics :  
www. marchespublics.  
gov.ma.

\* Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes,  
pour l'exécution des tra-  
vaux à réaliser est de :  
816.666,66 Dh (Huit Cent  
Seize Mille Six Cent  
Soixante Six Dirhams, 66  
Cts)

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être Conformes aux dis-  
positions des articles 100,  
101 et 102 du décret n°2-  
12-349 du 8 jourmada I  
1434 (20 mars 2013) rela-  
tif aux marchés publics,  
telle qu'il a été complété  
et modifié.

Les Architectes peuvent :  
- Soit les déposer contre  
récépissé dans les bu-  
reaux de la province de  
Béni- Mellal  
(D.B.M/SM).

- Soit les remettre au pré-  
sident du jury au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au bureau précité.

- Soit transmettre leurs  
plis par la voie électro-  
nique.

• Une visite des lieux, est  
prévue le 02/05/2023 à  
10 Heures, rendez vous à  
la division des Equipements  
(D.E), à la wilaya.  
(présence obligatoire).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues à l'article 05 du ré-  
glement de la  
consultation.

N° 2549/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*  
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION GENERALE DES ROUTES  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE DE RABAT-SALE-KENITRA  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

**TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA RN4 DU PK 34+608 AU PK 51+197 (LOT2) SUR 16+589 KM (PROVINCE DE SIDI SLIMANE)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° SS/01/2023/CFR**

**OUVERTURE DES PLS LE MERCREDI 24 MAI 2023**

Le **Mercredi 24 Mai 2023 à 11 heures**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale de L'Equipement, du Transport, de la Logistique de Rabat-Sale-Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

**Travaux de dédoublement de la RN4 du PK 34+608 au PK 51+197 (Lot 2) sur 16+589 km (Province de Sidi Slimane).**

Le Maître d'Ouvrage est la Caisse pour le Financement Routier (CFR), représentée par son Directeur. La Maîtrise d'Ouvrage Déléguée est assurée par le Ministère de l'Equipement et de l'Eau représenté par la Direction Générale des Routes et la Direction Régionale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique de Rabat-Salé-Kenitra, représentées par leurs Directeurs. La gestion du marché et le suivi des travaux sont confiés au service de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, et puis à l'Aménagement Provisoire de la RN4 dès sa création.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : **Service de l'Equipement du Transport et de la Logistique à Sidi Slimane (Avenue Al Amn - Sidi Slimane)** et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **Deux millions cent mille Dirhams (2 100 000.00 DHS)** ; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Equipement, du Transport, de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de **Cent trente six millions sept cent soixante et un mille sept cent et un dirhams et seize centimes TTC (136 761 701,16 DHS TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 3 et 9 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuinaires.

Il est prévu une visite des lieux le **Jeudi 27 avril 2023 à 10 heures**.

Le point de départ est le siège du SETL de Sidi Slimane, Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Les conditions partielles minimales de participation sont :

**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Nouveau système		
Secteur	Qualification	Classe
<b>B : Travaux routiers Et voirie urbaine</b>	<b>B.1 : travaux de terrassement routiers courants.</b>	<b>S</b>
	<b>B.3 : ouvrage d'assainissement routier et traitement de l'environnement.</b>	
	<b>B.5 : Assises non traitées et enduits superficiels.</b>	
	<b>B.6 : Assises traitées et enrobés à chaud.</b>	

**Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

**NB :** Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma)

N° 2546/PA

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infox

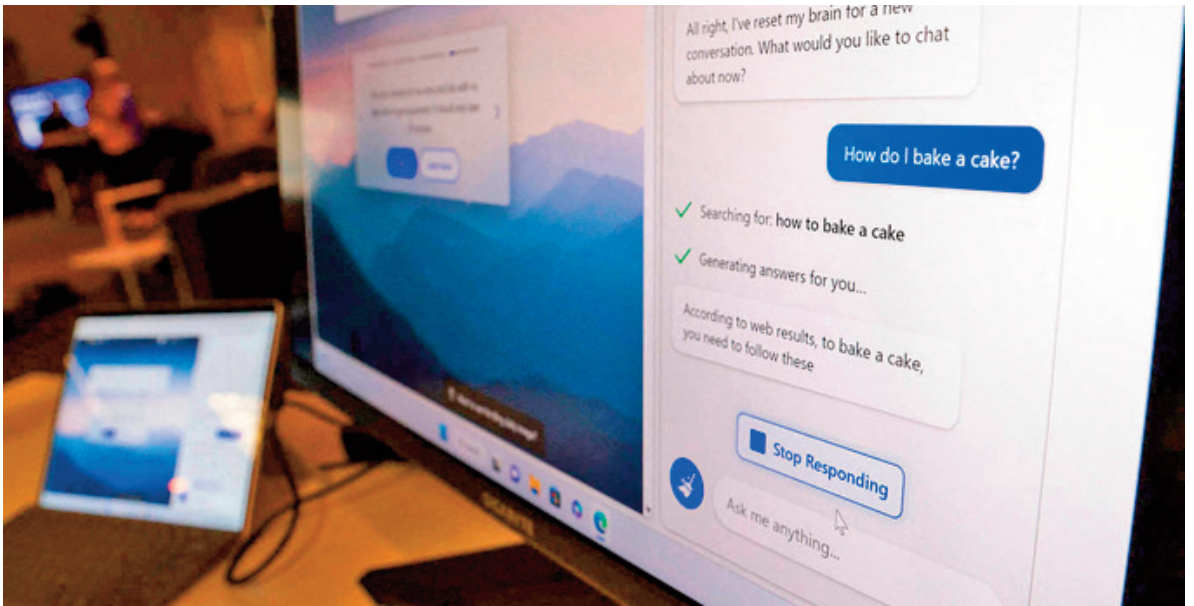
Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Hammich

# La guerre des talents est terminée

## HORIZONS



**A**n cours des dernières décennies, les entreprises se sont pliées en quatre pour recruter et retenir des travailleurs talentueux avec d'énormes packages salariaux, des avantages généreux et des promesses d'une plus grande autonomie. Alors que les taux d'intérêt augmentent et que la croissance ralentit, les entreprises utilisent le bouleversement économique actuel pour reprendre le contrôle.

Depuis près de deux décennies, la bataille des talents a façonné la manière dont les entreprises du monde entier sont dirigées et gouvernées. Les entreprises tirant leur valeur principalement de leur capital humain, plutôt que des actifs physiques qu'elles possédaient, une main-d'œuvre talentueuse est devenue plus convoitée que les usines ou les machines. En 2001, le célèbre consultant en management Peter Drucker a publié un article intitulé «The Next Society», dans lequel il soutenait qu'il était essentiel de donner plus de liberté à ce qu'il appelait les travailleurs du savoir, car la bataille clé de ce siècle est la guerre des talents. Et il avait presque raison.

Contrairement aux machines, cependant, le capital humain ne peut pas être possédé. Les travailleurs talentueux peuvent toujours partir, emportant avec eux la valeur de leurs employeurs. Au fil des ans, les entreprises ont réagi à cette menace en décentralisant les processus de prise de décision et en donnant aux travailleurs une plus grande autonomie. Pour encourager les employés talentueux à rester, les entreprises ont mis en place des systèmes de rémunération incitative et de rémunération à base d'actions, dans l'espoir que l'actionariat donnerait aux managers un

intérêt dans l'avenir de leur entreprise.

En d'autres termes, la responsabilisation des talents est devenue le nouveau mode d'organisation des activités des entreprises. Par conséquent, la rémunération des PDG a explosé au cours des 40 dernières années. Le capital humain étant désormais le principal moteur des hauts revenus aux États-Unis, les «travailleurs riches» – plutôt que les capitalistes financiers – sont devenus les capitalistes du XXI<sup>e</sup> siècle.

Mon coauteur Thierry Verdier (de l'École d'économie de Paris) et moi-même montrons que ce changement profond de la nature de l'entreprise a été largement impulsé par la mondialisation. Alors que les entreprises pénétraient de nouveaux marchés à la recherche de travailleurs talentueux à embaucher, la menace de perdre des employés précieux au profit de concurrents étrangers augmentait, alimentant une lutte pour les talents. Pour attirer et retenir le capital humain, les entreprises ont commencé à offrir des salaires de plus en plus élevés et un plus grand pouvoir de décision aux meilleurs.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, les nouvelles idées prennent de plus en plus d'importance. Alors que les marchés d'Europe de l'Est commençaient à s'ouvrir après la chute du rideau de fer, les entreprises autrichiennes et allemandes ont décentralisé leur prise de décision. Les travailleurs talentueux ont été encouragés à faire preuve d'initiative et ont obtenu plus d'indépendance, en particulier lorsqu'il s'agissait de rechercher et de développer de nouveaux produits.

Mais maintenant, la guerre des talents semble toucher à sa fin.

Nulle part cela n'est plus évident que dans la Silicon Valley, où la concurrence féroce pour le capital humain a donné aux travailleurs un énorme pouvoir sur les employeurs. Pour attirer des embauches potentielles et satisfaire leur main-d'œuvre existante, les entreprises technologiques ont dû proposer d'énormes packages salariaux, des options d'achat d'actions, des structures de gestion horizontale, des vacances illimitées, des retraites de bien-être et des avantages sociaux généreux.

Mais cette époque est révolue. Alors que les taux d'intérêt augmentent et que la croissance ralentit, les patrons de la Silicon Valley ont commencé à reprendre le pouvoir aux travailleurs en réduisant les avantages sociaux et en procédant à des licenciements massifs. Selon les données compilées par layoffs.fyi, plus de 160.000 travailleurs de la technologie ont été licenciés depuis le début de cette année. L'année dernière, 164 000 autres personnes ont perdu leur emploi, la moitié de ces suppressions ayant eu lieu en octobre, novembre et décembre.

Le secteur financier subit une évolution similaire, alors que les turbulences actuelles du marché et la crise imminente entraînent des licenciements. Après deux décennies de lutte pour les talents, les entreprises utilisent clairement le bouleversement actuel pour reprendre le contrôle et inverser des années d'indulgence de la direction qui les ont laissées avec une génération de travailleurs ayant droit. Le patronisme et la recentralisation de la prise de décision semblent être à l'ordre du jour.

Ce changement a été déclenché par trois événements majeurs. Premièrement, la pandémie de Covid-

19 et les perturbations subseqentes de la chaîne d'approvisionnement ont accéléré le processus de démondialisation. Cette tendance a probablement affaibli la concurrence mondiale pour les talents, contribuant à la baisse récente de l'avantage salarial universitaire et à la compression inattendue des salaires.

Deuxièmement, la forte hausse des taux d'intérêt faisant grimper le coût du capital, le maintien de la rentabilité dépend davantage de la réduction des dépenses que des nouvelles idées. Il est plus facile de se serrer la ceinture avec une structure organisationnelle centralisée, car les entreprises peuvent exploiter les synergies entre différentes divisions.

Troisièmement, l'émergence de ChatGPT et d'autres programmes d'IA générative a permis aux entreprises d'automatiser certaines fonctions de gestion, telles que les entretiens avec les nouveaux employés, la vérification des références, la vérification des identités et la réalisation d'évaluations de santé et de sécurité.

Cette tendance s'accélérera probablement au cours des prochaines années, car les innovations technologiques permettront aux entreprises d'automatiser davantage d'emplois hautement qualifiés. Fait révélateur, quelques jours seulement après avoir licencié 10 000 travailleurs, Microsoft a annoncé son intention d'investir 10 milliards de dollars dans OpenAI, la société basée à San Francisco qui a développé ChatGPT. Les vainqueurs ultimes de la guerre des talents, semble-t-il, seront les machines.

**Par Dalia Marin**  
Professeur d'économie internationale à l'École de gestion de l'Université technique de Munich

# Sport

Coupe du Trône

## Rudes épreuves pour les clubs casablancais



Le tableau des quarts de finale de la Coupe du Trône de football, au titre de la saison sportive 2021-2022, se complètera, ce soir à 22 heures, avec la programmation des deux dernières oppositions qui seront fatales à deux clubs de la cour des grands.

Ainsi du côté du Grand stade de Tanger, l'IRT sera à la rude épreuve du Wydad.

Une confrontation où l'avantage du terrain ne devrait en aucun cas plaider outre mesure en faveur de la formation azzur-blanca qui peine en championnat en étant bon dernière. Le WAC, qui court derrière une consécration en Coupe du Trône depuis deux décades déjà, sait fort bien que sa mission ne sera pas une mince affaire face à un adversaire qui s'est ressaisi et qui ne compte

pas rater tous les tableaux dans lesquels il se trouve engagé.

Une confrontation qui promet tout comme d'ailleurs l'affiche du Grand stade d'Agadir entre le Hassania local et le Raja de Casablanca. Les Soussis qui viennent de surclasser le Raja en championnat auront à cœur de conserver cet élan, mais ça ne sera pas gagné d'avance. Les Rajaouis, qui traversent une mauvaise passe, sont capables de réagir à tout moment et une qualification ramenée de la capitale de Souss reste à leur portée.

Il y a lieu de signaler que les autorités de la ville d'Agadir ont décidé à ce que le match HUSA-Raja se joue à huis clos, et ce en vue d'éviter tout éventuel débordement des supporters comme ce fut le cas d'ailleurs lors de la rencontre du championnat.

A noter que ces deux matches ont été ajournés jusqu'à cette date en raison de l'engagement des deux clubs casablancais en Ligue des champions africaine, compétition où ils ont atteint le stade des quarts de finale.

Pour rappel, les premiers clubs qui ont franchi le tour des huitièmes de finale relèvent tous de la Botola Pro D1. L'AS FAR et le DHJ ont eu raison respectivement de deux locataires de la D2, à savoir le Stade Marocain (3-1) et le CJBG (2-1). Quant à l'OOCK, il s'est incliné à domicile devant la RSB (0-1), au moment où le FUS a éliminé l'OCS après recours aux tirs au but (4-2), sachant que le temps réglementaire et les prolongations s'étaient achevés sur un nul blanc.

M.Bouarab

## Trois matches amicaux pour l'EN de futsal

La sélection marocaine de futsal disputera trois matches amicaux face à ses homologues du Japon, de la Croatie et de la France, dans le cadre de ses préparations pour la Coupe arabe prévue en mai prochain en Arabie Saoudite.

Les Lions de l'Atlas croiseront le fer avec le Japon le 14 avril, avant d'affronter la Croatie deux jours plus tard. Les hommes de Hicham Dguig seront opposés, par la suite, à la France le 18 avril, indique la Fédération Royale marocaine de football, précisant que ces trois rencontres seront disputées au Complexe Mohammed VI de football à Salé.

Outre ces matches amicaux, d'autres rencontres auront lieu entre ces sélections. Ainsi, la France défiera la Croatie et le Japon, respectivement, les 13 et 15 avril. De son côté, le Japon croisera le fer, le 17 courant, avec la Croatie.



## Ligue des champions

## Real Madrid-Chelsea, comme on se retrouve



Un an après leur quart de finale épique, le Real Madrid, toujours aussi incisif en Ligue des champions, et le Chelsea de Frank Lampard se retrouvent au même stade de la compétition, avec une manche aller mercredi (19h00) au Santiago-Bernabéu.

Les temps ont changé, les hommes aussi. Antonio Rüdiger, l'homme qui avait

marqué un but en quart de finale retour au Bernabéu l'an dernier sous la tunique des Blues, a rejoint les rangs merengues cet été. Et Lampard, une légende du club, a pris le relais de Graham Potter sur le banc londonien jusqu'à la fin de la saison.

Par rapport à l'an passé, le rapport de force s'est aussi quelque peu inversé. Au printemps 2022, le Real avait encore tout

à prouver après le départ de Zinédine Zidane, et Chelsea arrivait avec la couronne continentale encore sur la tête, du fait de son sacre à Porto onze mois plus tôt.

Une édition 2021-22 lors de laquelle les Blues, alors dirigés par Thomas Tuchel, avaient écarté le Real Madrid en demi-finale...

C'est donc un classique des sommets européens qui va se dérouler mercredi soir dans la capitale espagnole.

Mais Chelsea et le Real sont cette fois face à un impératif: le club londonien en particulier, décroché en championnat (11e) et éliminé de toutes les autres compétitions, n'a plus que l'Europe pour sauver sa saison. La formation madrilène, elle, devra sans doute concéder sa couronne nationale au Barça. Mais elle compte rester au sommet de la hiérarchie continentale, et aura par ailleurs la finale de la Coupe du Roi à disputer le 6 mai contre Osasuna.

"Chelsea a beaucoup changé, je ne sais pas trop à quoi m'attendre", a commenté Rüdiger dans un entretien au journal Marca. "Elle n'a rien à voir avec l'équipe dans laquelle je jouais (...) Ce ne sera pas un match facile, pour sûr. Mais nous

sommes le Real Madrid", a clamé l'ancien défenseur londonien.

L'an dernier, le Real Madrid avait réussi à mater Chelsea 3-1 à Stamford Bridge à l'aller, grâce à un triplé du futur Ballon d'Or Karim Benzema. Au retour, Mason Mount, Rüdiger et Timo Werner avaient réussi une remontada... mais Rodrygo était parvenu à pousser le match en prolongation, lors de laquelle Benzema, encore lui, avait envoyé le Real vers le dernier carré.

"Ce stade intimidé. Tu peux voir la peur sur le visage de l'autre équipe", a encore expliqué Rüdiger dans Marca.

"Ce serait incroyable de réitérer ce qu'ils avaient fait la saison passée en Ligue des champions. Ici, la pression est immense. (...) Et je le dis comme quelque chose de positif, parce que moi, j'aime avoir ce genre de pression. C'est comme ça, c'est l'histoire du club. Le Real n'est pas fait pour n'importe quel joueur", a-t-il ajouté.

Pour contrer Benzema, auteur du but qui a scellé l'élimination de Liverpool en huitièmes de finale et de deux triplés la se-

maîne dernière, Chelsea comptera sur l'international français N'Golo Kanté, enfin de retour, et espère aussi un Joao Felix au top.

Le Portugais, prêté par l'Atlético, sera de retour à Madrid, dans un stade qui ne lui a jamais réussi. En six matches face au Real, le "Menino de Ouro" (garçon en or, en portugais) n'a encore jamais gagné, ni marqué, ni délivré de passe décisive. Sur ses deux matches disputés au Bernabéu, il s'est incliné deux fois 2-0...

Les derniers résultats des Blues ne poussent pas à l'optimisme. Chelsea reste sur quatre matches sans victoire (2 nuls, 2 défaites), dont un revers 1-0 à Wolverhampton, pour le premier match de Frank Lampard après son retour.

Avec Chelsea, le Lampard joueur avait presque tout gagné, jusqu'à la "Coupe aux grandes oreilles", en 2012. Le Lampard entraîneur, entre 2019 et 2021, n'a pas connu la même réussite. Cette fois sera-t-elle la bonne?

**Programme**  
**Mercredi à 19h00**  
Real Madrid-Chelsea  
AC Milan-Naples